



REGATES INTERNATIONALES 11-12 JUIL.



NICOLE LEDUC, REINE DES REGATES DE VALLEYFIELD

Des centaines de personnes réunies au Club Nautique de Valleyfield, vendredi soir, ont assisté au couronnement de la reine des régates internationales de Valleyfield, Mlle Nicole Leduc.

Mlle Nicole Leduc l'a emporté de justesse sur les huit autres duchesses, toutes aussi jolies les unes que les autres: Nicole St-Aubin, Francine Leboeuf, Monique Gleveau, Aileen Enright, Nicole Emond, Rolande Morin, Christiane Turgon et Francine Numainville.

Dans un tel rayonnement de beauté, de jeunesse, de fraîcheur et de grâce, les membres du jury ont longuement hésité à déterminer le pointage de chacune.

Toutes les candidates se sont acquittées de leur tâche avec grand brio en répondant aux questions du maître de cérémonie M. Jacques Hébert, chef des nouvelles à CFLV radio-Valleyfield.

La reine des régates de Valleyfield, édition 1969, Mlle Françoise Gauthier, nous honorerait de sa présence. C'est elle qui a eu l'honneur de poser la couronne emblématique sur la

tête de Nicole Ière.

Le commanditaire de l'événement, M. Pierre Crépin de PEPSI-COLA, était un homme heureux à l'issue de la soirée de Gala. Il s'est fait le porte-parole de la population pour féliciter l'heureuse élue ainsi que les duchesses qui méritent, elles aussi, des félicitations.

La jolie reine, Nicole Ière, servira d'escorte au Premier Ministre de la province, l'honorable Robert Bourassa qui, incidemment, sera coiffé de la casquette de Commodore Honoraire du Club Nautique, dimanche après-midi.

Nicole s'est méritée par le fait même un voyage au pays du soleil, à Acapulco, au Mexique.

En fin de semaine, samedi et dimanche les 11 et 12 juillet, la reine occupera une place d'honneur entre le Commodore du Club Nautique, Arthur Sullivan, et le président de la régata, le dévoué Roger Sauvé.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter et remercier les principaux responsables de la soirée de gala, MM. Jacques Hébert, Jacques Perron, Pierre Crépin de PEPSI-COLA, Roger Sauvé et Arthur Sullivan.



En fin de semaine était disputé à Valleyfield sur les eaux de la Baie St-François le championnat du Québec de la voile et ce pour la première fois. Cette compétition sera un événement annuel à Valleyfield. Dans le Flying Scott Don Brown remporta la première place. Dans le FJ c'est Charles Ecken-

felder qui se classa premier et dans le Flying-Dutchmen la première place est revenu à Tony Zegers. Jacques Viau, de la Brasserie Molson présenta les Coupes Molson en présence du Dr. Gilles Racicot, président du comité Coupe du Québec, section voile du Club Nautique de Valleyfield. (Photo Peter Rozon)

TROIS AUTOS SE HEURTENT

Trois automobiles ont été impliquées dans un accident survenu aux petites heures dimanche matin, face à la résidence des Soeurs Dominicaines, sur le Chemin Larocque à Valleyfield. Une seule personne a été blessé. Il s'agit de M. Roger Clermont, 42 ans, du 186 St-Laurent, un des trois conducteurs. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, où après avoir été traité pour blessures légères, il a pu regagner son domicile.

Les deux autres conducteurs impliqués sont Peter David Zizian, 21 ans, de Lachin, et Claude Beaulieu, 19 ans, du 50 Poissant à Valleyfield.

Les dommages aux véhicules s'élevaient à \$2.200.

Les agents de la sûreté municipale de Valleyfield ont fait les constatations d'usage.



Les responsables de l'Agence de Distribution de Salaberry, qui s'occupe dans la région de la vente et distribution des billets de la Loto-Québec ont remis encore une fois cette semaine de nombreux chèques à des gagnants. Dans la photo du haut assis: M. Charles Giroux, de la Biscuiterie Bisailon, remet un chèque de \$500, à M. Pilon, de Valleyfield qui a mérité ce prix lors du tirage de vendredi dernier et aussi M. Yvan Ménard qui vendra la semaine dernière un billet chanceux de \$500. Debout: M. Eudore Pilon, contrôleur de l'Agence, Sa Majesté Nicole Leduc, reine des régates et M. Lucius Dandurand, de l'Agence. (Photo: Peter Rozon)

CONSTRUCTION GENERALE
Rénovation & Réparation de tout genre



POUR SOUMISSION GRATUITE
VOYEZ

PROJET MAISON NEUVE

ENTREPRENEUR GENERAL
MAISONS MODELES PRIX MODIQUE
A VISITER AU 252 RUE GUILBEAULT

Valleyfield

373 - 6657
1666

Le meilleur choix

de toute la région pour embellir votre parterre...



POUR UN MEILLEUR SERVICE

COMMANDEZ MAINTENANT



COTEAU DU LAC

763-5755

REGATES DE VALLEYFIELD

EN FIN DE SEMAINE

SA MAJESTE

NICOLE LEDUC

VOUS Y INVITE

Merci aux commanditaires

ALLIED CHEMICAL CANADA LTD.

MAURICE NICHOLSON LTEE

POIRIER AUTOMOBILE

PHARMACIE VACHON

BOULANGER YACHT INC.

CANADIAN SCHENLEY

O'KEEFE

C.N.V.



Des épreuves 1970

BARDAHL

CKVL

AU BAZAR

SPORTSMAN'S

CANADIAN ELECTROLYTIC ZINC LIMITED

DOMINION TEXTILE LTEE / LTD.

CITE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD

BIENVENUE AU FEU D'ARTIFICE

ASPHALTE SALABERRY INC.

BOLDUC PAVING ENRG.

ASPHALTE VALLEYFIELD ENRG.

LAVE AUTO MIRACLE INC.

BELL CANADA

VALLEYFIELD READY MIX INC.

SAUVE EXCAVATION INC.

PHARMACIE LEMAY

60 RUE CHAMPLAIN,

371-1101

VALLEYFIELD QUE.

économie et qualité

QUANTITÉ
LIMITÉE



BAN
Ultra sec
En aérosol
4 on.

Rég. 1.29

SPÉC. .59
Epargnez .70



**PRODUITS
VEGETES**



**FLUSH-
ABYES**

En 48
Grandeurs assorties

**PRIX PSM:
1.87**



Tissu hygiénique
DELSEY
Couleurs assorties
Rég. 2/.39

SPÉC. 6/.87
Epargnez .30

Pansements adhésifs

BAND-AID

En 100
Rég. 1.49

SPÉC. .67



**FACELLE
MODERNE**

Papier mouchoirs
Couleurs assorties
En 360
Rég. 2/.69

SPÉC. 4/1.00



Shampooing
**ALBERTO
VO 5**

Régulier et pour cheveux gras
15 on.
Rég. 2.29

SPÉC. .79

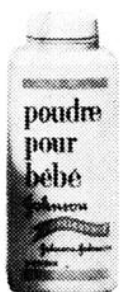
Epargnez 1.50



PHARMACIES



Prix en vigueur du 9 juillet au 25 juillet 1970 inclusivement
Arrêtez à la Pharmacie P.S.M. de votre quartier. Achetez et économisez chez P.S.M. Recherchez l'enseigne bleue et jaune.



Poudre pour bébé
**JOHNSON
& JOHNSON**

9 on.
Rég. .89

SPÉC. .59

Colorant capillaire en mousse



**MAGIC
MOMENT**

de TONI
En aérosol
Rég. 3.49

SPÉC. 2.07



Crème pour la peau
NOXZEMA

Rég. 1.35

6 on.

SPÉC. 1.07



Gelée
**DIPPITY-
DO**

Pour les cheveux
normaux ou rebelles

Rég. 1.25

SPÉC. .79



KOTEX

En 12
Régulier et super
Rég. .59

SPÉC. 2/.89



Peroxyde
en solution
MOBER

4 on.
Rég. .25

SPÉC. .17



COLGATE

Pâte à dents
avec M.F.P.
Format économique
Rég. .99

SPÉC. .67

**BROMO
SELTZER**

Format
économique
Rég. 1.69



SPÉC. 1.19



Q-TIPS

En 180
Rég. 1.09

SPÉC. .67

En 252 Rég. 1.49

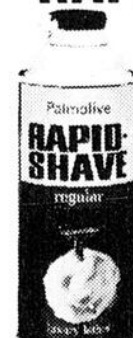
SPÉC. .97

Crème à barbe

**PALMOLIVE
RAPID SHAVE**

11 on.
Rég. 1.25

SPÉC. .88



Fixatif
ADORN

7 on.
Régulier ou cheveux rebelles
Rég. 1.98

SPÉC. 1.27

Plus un peigne "Kicky"
GRATUIT



Lotion calamine
MOBER

4 on.
Pour démangeaisons
et herbe à puce
Rég. .35

SPÉC. .27

LISTERINE

12 on.
Rég. 1.39



SPÉC. .97



Dimanche dernier au Parc Sauvé de Valleyfield avait lieu un grand Slalom d'auto-sport organisé par le Club Automobile KARBUR, en collaboration avec la Brasserie Labatt. Voici quelques photos des gagnants. Dans la première photo les champions de la classe "B": Yvon Charette, 2ème, Claude Charette, 1er, Bernard Malo, de la Brasserie Labatt et Gilles Thiberi, 3ème. Dans la 2ème photo: champions classe "A": Alain Léger, 3ème, Jacques Leduc, 1er, Bernard Malo et Michel Warisse, 2ème. Dans la 3ème photo, champions classe "D": Claude Pinchaud, 3ème, André Clermont, 1er, Henri Poissant, de Labatt et Claude Hébert, 2ème. Photo du bas Marcel Charette, président du Club Automobile KARBUR, Henri Poissant, membre honoraire du Club et Jacques Dorais, vice-président. (Photos: Peter Rozon)

ON CELEBRERA LE 25ième ANNIVERSAIRE DU ROTARY

Le nouveau président du club Rotary de Valleyfield, Monsieur Louis-Arthur Sullivan, a rendu un bel hommage à son prédécesseur, M. Martin Lidner et ses directeurs, pour les succès remportés au cours du terme 1969-70. Par ailleurs, le président-élu a insisté sur l'appui et la collaboration de tous les rotariens afin de mener à bonne fin les destinées de ce club de service.

L'année 1970-71 marque le 25. anniversaire de fondation du club Rotary de Valleyfield.

Pour souligner cet événement, un comité, dirigé par Maître Philippe Malouin, organisera au cours de l'année des manifestations appropriées.

A cette réunion du club Rotary de Valleyfield, tenu mardi midi, au club de Golf de Valleyfield, Monsieur Edmond Aubin présenta des oriflammes

obtenus de plusieurs clubs Rotary en Suisse, Grèce, aux Indes, au Japon et ailleurs, au cours d'un récent voyage.

Le président Sullivan présenta Mlle Nicole Leduc, "Miss Régates" 1970 à l'assistance. Elle était accompagnée de M. Jacques Perron, un précieux collaborateur des régates des 11-12 juillet à Valleyfield.

La réunion s'est terminée par un exposé de M. Gaston Legault, président de la Petite Ligue, concernant les prochaines éliminatoires de ces équipes de jeunes.

Opti-méritas



L'Opti-Méritas de cette semaine, Dominique Maheu, a vu le jour le 25 avril 1956 à Ormstown. Fils de monsieur et madame, Roch Maheu, Dominique, est l'aîné d'une famille de cinq enfants: Rejean, Christiane, Diane et Sylvie. Il commença ses études primaires à l'école Notre-Dame de l'Assomption de St-Stanislas et il est maintenant en secondaire 1 à l'école polyvalente Arthur-Pigeon de Huntingdon.

Dominique nourrit une grande ambition, soit celle de devenir pilote d'avion pour une compagnie commerciale. Nul doute qu'il y parviendra si on en juge par l'ardeur et le talent apportés lors de sa participation au concours oratoire Optimiste. Un bon sportif, il aime bien pratiquer la natation, le baseball et le hockey. Bravo et félicitations à Dominique.



Mme Pauline ALLARD

L'ENDROIT IDEAL POUR Cadeaux de toutes occasions

PERRUQUES

UNIFORMES: Garde-malade

Waitress — Etc.

La Boutique du cadeau

102 DU MARCHE — 371-1360 — VALLEYFIELD

104 Du Marché Valleyfield

chez **Georgette** ENRS.

CONFECTION pour DAMES

et

Tél.: 371-1785

JEUNES

FILLES

ECOLE DE DANSE, MARGUERITE & ANDRE



M. et Mme Yvan Leclerc, Prof. de l'Ecole Marguerite & André avec un groupe d'élèves de Ormstown qui ont dansé une rumba.



MARGUERITE et ANDRE dansant un mambo

A l'occasion du Bal d'Été organisé par l'Ecole de Danse Marguerite & André, située à 106 Ave. Grande-Île, qui a eu lieu Samedi le 13 juin, 1970; 50 couples ont reçu des trophées de la Standard de Intermédiaire Bronze et 11 couples ont reçu des trophées de la Standard de Bronze: M. et Mme R. CHARLAND, F. CLEMENT, F. NOCERA, A. ALLEN, G. GIROUARD, F. FAUBERT, J. GENDRON, Y. LABELLE, P. LARIN, G. ROCHEFORT, Y. JOANNETTE. Ce Bal d'Été a obtenu un très grand succès puisque 350 personnes y ont participé.

Pour les gens qui sont intéressés, nous voulons vous informer que les cours de danse pour la saison automnale débuteront le 15 septembre, 1970.

POUR INFORMATION, S'ADRESSEZ: TEL. 373-4966.

Lisez la Gazette

C'EST UN RENDEZ-VOUS

A LA CAVE P'TIT MOUSSE

VENDREDI & SAMEDI 7:00 P.M. à 2:00 A.M.
CHANTER DANSER VOUS AMUSER
JOHN ET SON ENSEMBLE (MUSIQUE RYTHMÉ)

L'AUBERGE HILL TOP entrée gratuite

RTE 17 VAUDREUIL 453-3401 234-4062

AMATEURS DE "MOTO"

VOUS AVEZ MAINTENANT UN CENTRE DE BICYCLE A VALLEYFIELD

VENEZ VOIR MOTORCYCLES

VENTE - SERVICE DE PIÈCES - REPARATIONS DE TOUS GENRES

OUVRAGE GARANTI

BÉLANGER

VENTE B.S.A. — HONDA

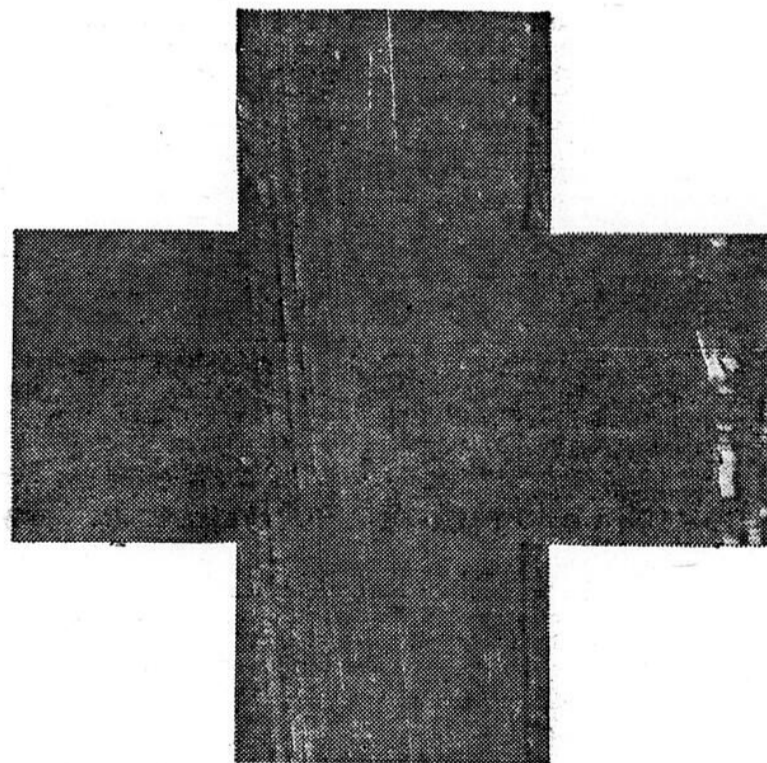
360 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-1771

AUSSI EN VENTE: ACCESSOIRES DE "CHOPPER"

La Croix Bleue toujours à votre service

Le régime d'assurance-maladie du Québec va couvrir la plupart des frais des médecins. Cependant, l'assurance-maladie ne couvrira pas les frais de chambres privées ou semi-privées, d'infirmières privées, les médicaments et autres dépenses non médicales.

La Croix Bleue du Québec va continuer de protéger plus d'un million de Québécois. Avec l'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie du Québec, la Croix Bleue devra modifier ses régimes. En fait, la Croix Bleue va offrir des avantages supplémentaires. Vous recevrez très bientôt par l'entremise de votre employeur ou par le courrier tous les renseignements sur ces nouveaux régimes.



La Croix Bleue
du Québec
continuera de protéger plus
de 1,000,000 de Québécois

VAUDREUIL — SOULANGES

 Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield
 Téléphone 373-7272

 Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield
 Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

 Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620
 Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

VOL. 35 HUNTINGDON, QUÉBEC NO. 4

LA TRAGÉDIE DU DC-8

 DEUX CITOYENS DE LA
 RÉGION PERDENT LA VIE

Au nombre des 108 personnes qui ont perdu la vie, dimanche matin, lorsqu'un Super D-C-Huit de la Société Air-Canada s'est écrasé à Toronto, on relève le nom de M. Lionel Robidoux, âgé d'environ 38 ans, de Huntingdon. Parmi les passagers, il y avait également le docteur Szpackowicz et son fils Serge, 12 ans, de Montréal et de Valleyfield.

Le docteur Szpackowicz et sa famille passaient la saison estivale à Valleyfield dans un des chalets de Madame Anna Peron-Scheff. Il se dirigeait, avec son fils Serge, vers Los Angeles au moment de la tragédie. La famille Szpackowicz était bien connu dans ce secteur de Valleyfield et reconnue pour ses grands talents de musiciens. C'était une famille unie nous disait Madame Cheff.

On nous apprend également que M. Gaëtan Beaudin, 27 ans, préposé au service de l'équipage à Dorval, était au nombre des personnes qui ont perdu la vie, dimanche matin, dans la terrible tragédie aérienne survenue à quelque 4 milles de l'aérogare Malton, à Toronto.

M. Beaudin, était le fils de M. Roland Beaudin et de Gracia Lepage, du 24, rue Edouard,

à Valleyfield. Au nombre de ses parents, il laisse un frère Jean-Guy, de Montréal; deux sœurs, Céline, Mme Gordon Wilkins, de Valleyfield, et Mlle Nicole Beaudin, qui réside avec ses parents.

Employé à Dorval pour Air-Canada depuis environ 5 ans, Gaëtan Beaudin se rendait à Los Angeles visiter des parents au moment de la tragédie.

Un résident de Valleyfield, qui était à l'aérogare de Toronto, environ une heure après la tragédie d'un D-C8 de la Société Air-Canada, nous disait que la tension était très grande à cet endroit surtout chez les passagers qui se dirigeaient vers Montréal.

A un certain moment, dit-il, certains voyageurs désiraient retourner à leur foyer en automobile ou par d'autres moyens de transport autres que l'avion. Toutefois, les préposés aux envolées ont fait preuve d'un calme réconfortant pour ainsi créer la confiance voulue chez les voyageurs.

Bien entendu, les questions et les réponses pleuvaient de toutes parts tant à bord des avions qu'aux aérogares de Toronto et Montréal, suite à cette terrible tragédie.

 Un résident de Huntingdon
 tué dans un accident d'avion

C'était le premier voyage en avion de Lionel Robidoux, et il avait même remarqué, avant son départ de Dorval, qu'il risquait un atterrissage forcé.

Cette sinistre remarque devint réalité pour M. Robidoux, 37 ans, de Huntingdon, qui était l'une des 108 personnes tuées, quand un DC-8 de Air Canada alla s'écraser près de l'Aéroport International de Toronto.

M. Robidoux, employé de Cleyn & Tinker, se rendait à Toronto pour examiner des équipements d'une autre compagnie pour l'Association de Cleyn & Tinker.

Ce matin-là, il quitta Dorval à 7:10 et pensait compléter son travail pour revenir à Montréal le soir même. Même si son billet d'avion était réservé, il pensa se servir de son auto pour se rendre à Toronto, mais il décida de prendre l'avion pour revenir chez lui le plus tôt possible.

L'avion DC-8 de Air Canada, Vol. 621, se préparait pour atterrir lorsqu'un engin cessa son fonctionnement normal et pris feu au-dessus de l'Aéroport Mal-

ton à Toronto. Le pilote décida donc de contourner la piste et d'essayer une deuxième fois, mais lorsque le DC-8 grimpa dans les airs, l'engin tomba. Il s'est écrasé dans un champ, à environ quatre milles plus loin, quand un autre engin et une aile se détachèrent.

La famille Robidoux fut informée de la tragédie à 3:00 dans l'après-midi de dimanche, le 5 juillet.

M. Robidoux laisse dans le deuil: sa femme Liliane (née Beare), et deux enfants, Rodney 9 ans, et Marc 7 ans; sa mère, Mme. Narcisse Robidoux et ses trois frères, Numa, Régis et André. Il laisse aussi sept sœurs chagrénées: Lida (Mme Ernest Leboeuf), Doria (Mme Gérard Lavoie), Evelyn (Mme Camille Gamache), Janette (Mme Bruce Oxley), Léona (Mme Albert Deschambault), Carmen (Mme Léonard Deschambault), et Gisèle (Mme Léo Boulanger).

Les citoyens de Huntingdon, spécialement les employés de Cleyn & Tinker, sympathisent avec la famille éprouvée.

Tout est prêt pour les Régates

Le souper annuel des organisateurs chargés des régates de Valleyfield a eu lieu mardi soir dernier au club nautique de Valleyfield sous la présidence de M. Roger Sauvé.

Les quelque 200 personnes présentes ont passé en revue les nombreux et différents comités des régates tant au point de vue courses elles-mêmes que réception du public et des coureurs.

Selon le compte-rendu que

chaque responsable a donné de son propre comité, les régates éditions 70 devraient être un succès complet.

Au nombre des coureurs présents, on a remarqué M. Armand Hébert de Léry, champion canadien de la classe C Racing Hydro depuis plusieurs années.

Les 9 duchesses étaient évidemment présentes sur les lieux, jolies et souriantes.

 BRILLANTE VICTOIRE DU
 JUNIOR YVAN MORIN

Yvan Morin, membre junior du Club de golf de Valleyfield, remportait dimanche dernier le championnat du Club de golf "CHANTECLERC de STE A-DELE" lors d'un tournoi provincial pour joueurs junior. Yvan

Morin un élève du Professionnel local Jean Marc Bougie, s'est assuré cette brillante victoire en réussissant "un birdie" au 18e et dernier trou pour terminer avec une ronde de 76. bravo Yvan. . . .

 AVEC UN (69) BERNARD
 CLEMENT REMPORTE LE
 "CALCUTTA"

N'allez surtout pas dire à Bernard Clément et cie, que le chiffre 13 est malchanceux. Des 39 équipes qui ont participé au premier "CALCUTTA" de la saison, c'est l'équipe No. 13 formée de Bernard Clément, R. Larochelle, Jim McKenna et Guy Couture qui terminait premier avec un compte de 266 net soit 4 sous la normale, le Capitaine de cette équipe Bernard Clément a de plus joué la meilleure ronde de la journée avec un formidable 69. L'équipe No. 15 du capitaine Ray Leboeuf ont pris la 2e place cependant que l'équipe No. 31 du capitaine André "MOD" Saphore terminait en 3e position. Le magnifique travail du gérant Yvan Bergevin, ainsi que du Capitaine du Club Fernand Pilon et son assistant Ray Leboeuf, a fait que ce premier tournoi Calcutta fut un brillant succès. Et déjà ont attend avec anxiété le prochain Calcutta qui aura lieu le 9 août prochain. . .

AU 19e TROU

Plusieurs exploits dignes de mention furent enregistrés lors de ce premier "calcutta" de la saison; notamment la brillante performance du Président Me Claude Houle, qui, avec un 79 cassa le 80 pour la première fois de sa jeune carrière; ainsi les leçons du "pro" lui ont porté fruit.

La magnifique performance de Guy "MOM'S" Sauvé avec 71 dont 61 net aurait dû procurer la victoire à son équipe, mais ses coéquipiers ont joué de malchance. . . .

Jamais un joueur ne se sera fait attendre avec autant d'impatience comme ce fut le cas pour Jimmy McKenna, ce dernier fut le dernier de son équipe à terminer sa ronde et sa magnifique performance de 83 fut suffisante pour combler de joie son équipe qui l'attendait impatiemment depuis de longues heures.

LE-GOLF-ON.

 INCENDIE DE \$75,000 DE
 DOMMAGES A BEAUHARNOIS

Un incendie causé par une explosion a causé pour environ \$75,000 de dégâts au poste de police, au garage municipal et à l'Hotel de Ville de la Cité de Beauharnois, dimanche matin, vers 3 heures.

L'explosion s'est produite près du magasin du garage de la voirie municipale et l'incendie qui a suivi s'est propagé avec la rapidité de l'éclair.

Devant l'ampleur du sinistre, le chef de police de Beauharnois a sonné l'alerte générale et a fait appel aux pompiers de Valleyfield qui se sont ren-

cus sur les lieux, sous les ordres du chef Paul Marleau.

Les sapeurs de Beauharnois ont réussi à sauver des flammes les pompes à incendie et l'équipement lourd du garage de la voirie, mais malgré tout, les pertes sont assez considérables.

Ce n'est que vers 8 heures, dimanche matin, que les pompiers de Beauharnois et ceux de Valleyfield ont pu regagner leurs casernes, ou du moins, pour ceux de Beauharnois, ce qui en restait.

 PLUS DE 3,000 PERSONNES
 ONT VISITÉ LE FRASER

Pas moins de 3,000 personnes de Valleyfield et de la région se sont rendues au port de mer de Valleyfield au cours du week-end, afin de visiter le H.M.C.S. Fraser, un destroyer de la Marine Canadienne.

Ce navire de guerre est doté d'un équipement ultra-moderne servant à la détection et à la chasse aux sous-marins. Il comprend un équipage de plus de 200 marins et de plusieurs officiers sous les ordres du Commandant Guy.

Ce dernier a profité du passage de son navire dans notre

région pour offrir une réception à son bord en l'honneur des autorités du port de Valleyfield et de nos dirigeants municipaux.

Le H.M.C.S. Fraser a quitté la Venise du Québec à 16 heures dimanche soir, ayant retardé son départ prévu pour samedi matin, à cause de la mauvaise température. Il se rend à Québec, où il séjournera quelque temps avant de repartir pour Halifax pour la période de vacances des membres de l'équipage.

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

LAFONTAINE

BRASSARD

&

BARRETTE

AVOCATS

B. A., L.L.L.

Etude Légale

50 Jacques-Cartier

SALABERRY-DE-

VALLEYFIELD

TEL. 373-4404

Meloche & Blanchard

AVOCATS

Tél. 373-1414

70 Nicholson

VALLEYFIELD

COMPTABLE

HENRI LEGAULT

 Comptable Agréé
 I.S.C., C.A.

219 Victoria

373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces

Classifiées Tel:

373-7272

ARPEUTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome

B. Sc. A. Ing. P. A.G.

 Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
 Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN

B. Sc. A., A.G.

ARPEUTEUR-GEOMETRE

 53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)
 VALLEYFIELD
 Tél. 373-5021

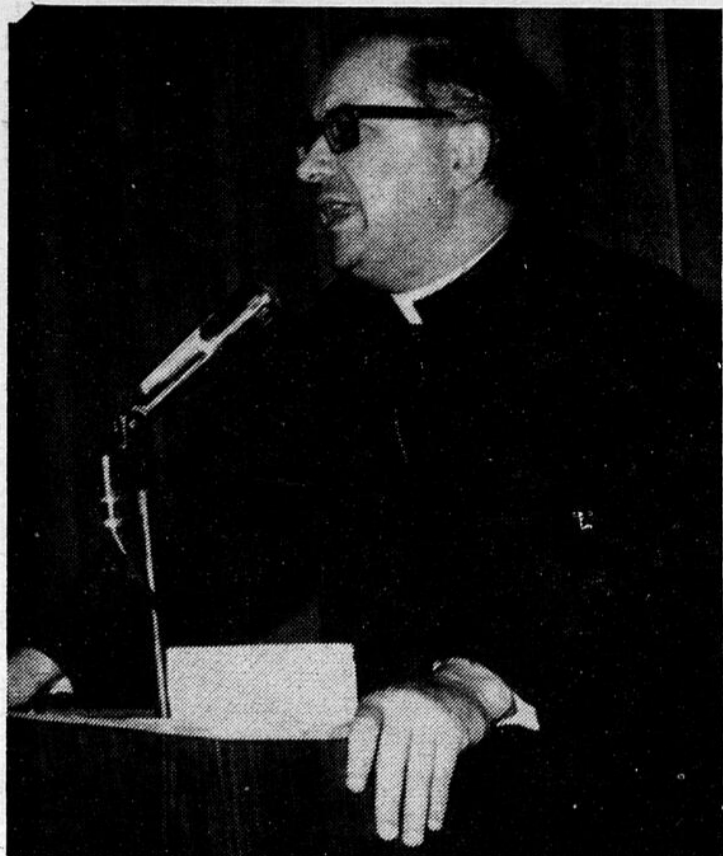
 Faites désinfecter vos
 maisons contre les coque-
 relles, puces, punaises,
 rats, souris, araignées, etc.
 ON DETRUIT

 vos mauvaises herbes
 DENIS BRISSON

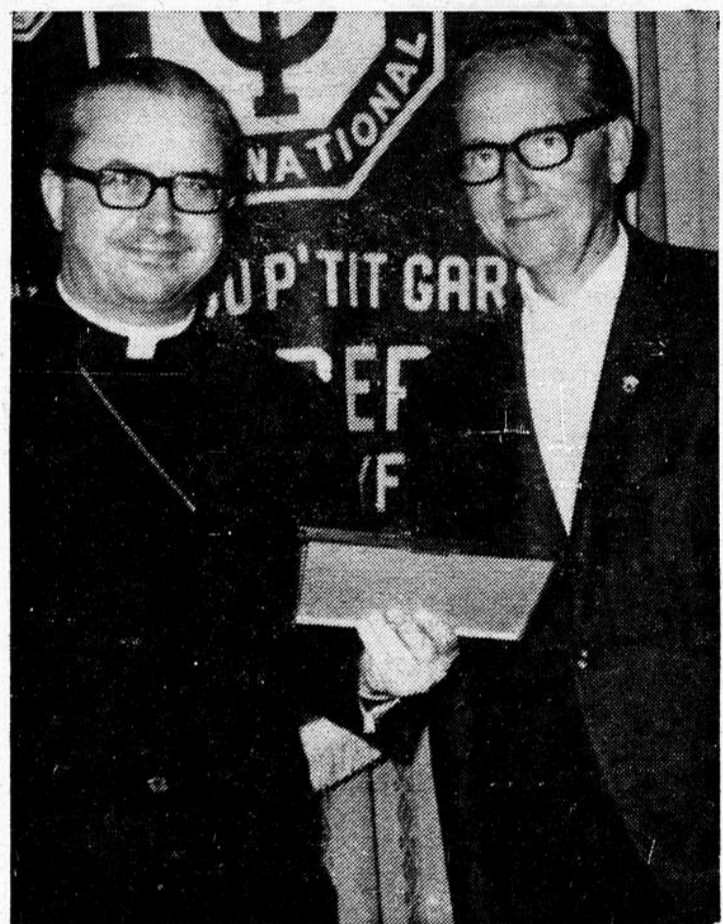
Agronome

 L.P. BRISSON & FILS,
 ENRG.

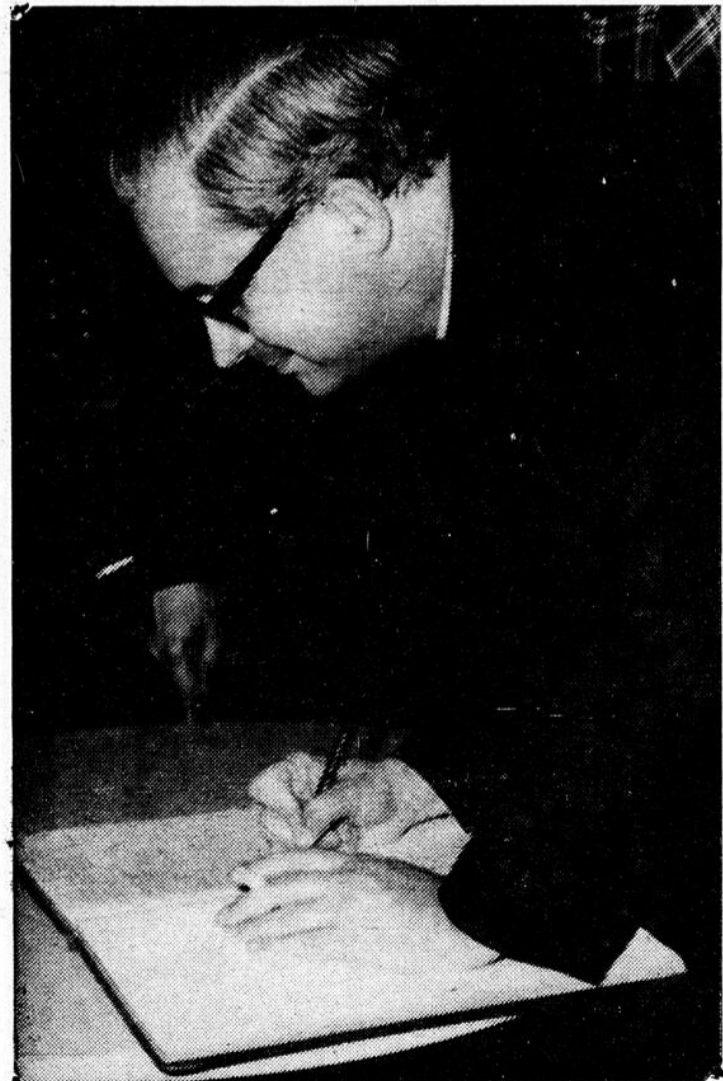
 Valleyfield, 373-5515
 350 Chemin Larocque



Mgr Guy Bélanger faisant un discours. Conférencier invité.



M. Roch Gérard remettant le Credo de l'optimiste à Mgr Guy Bélanger.



Mgr Guy Bélanger signant le livre d'Or du Club Optimiste.



Trois post-présidents qui ont été honorés; de g. à dr. Claude Larin, Valérien Emond, J. L. Lefebvre.



Quelques uns des nouveaux membres pour l'année courante qui sont maintenant au nombre de 24.

nos eaux

Il est essentiel dans le Québec d'aujourd'hui de connaître le niveau de qualité des eaux, que ce soit l'eau que nous buvons, celle qui est employée pour la fabrication du papier journal, celle des lacs près des centres de villégiature, celle qu'on emploie pour la culture des légumes ou pour abreuver le bétail; car l'eau génératrice de vie sous toutes ses formes doit répondre à certaines normes de qualité selon l'usage qu'on doit en faire.

C'est pourquoi le Service de l'hydrométrie du ministère des Richesses naturelles met en oeuvre depuis 1967 un programme

de recherche afin de connaître la qualité des eaux de nos rivières. Les ingénieurs du service procèdent quotidiennement à des études à ce sujet dans 51 stations hydrométriques permanentes situées le long de différents cours d'eau du Québec et prévoient, pour 1976, étendre le champ de leurs observations à toutes les rivières importantes de la province.

Ces travaux sont effectués dans le cadre de la Décennie de la conservation des eaux mis de l'avant par le ministère des Richesses naturelles pour sensibiliser les Québécois à l'importance d'assurer la protection de nos richesses naturelles.

St. Anicet

A St-Anicet, on a d'autres chanceux de la Mini-Loto. Ce sont; MM. Eddy Gauthier et Roy Drysdale, qui ont acheté leur billet gagnant de Mme. Conrad Pilon, de St-Anicet. Ces gagnants ont accumulé la jolie somme de \$1,500.

Félicitations à chacun d'eux.

FRANKLIN DRIVE-IN THEATRE MALONE, N.Y.

ARGENT CANADIEN
ACCEPTE A PARITE

JEU. - VEN. - SAM. — 9 — 10 — 11 JUILLET

Johnny CASH Show

AUSSI

"HELL ON WHEELS"

DIM. - LUN. - MARDI — 12 — 13 — 14 JUILLET

"FRAULEIN DOCTOR"

AUSSI

"GOODBYE COLUMBUS"

COURRIER

"Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville), Montréal 351.

Q. Je suis myope; donc, je dois absolument porter des lunettes. J'en fais un vrai complexe. Je suis brune aux yeux bleus. J'aimerais tant pouvoir mettre mes yeux en évidence mais je ne tolère pas les verres de contact. Pourriez-vous me donner quelques conseils? Myope comme une taupe

R. Il ne faut pas vous en faire outre-mesure. Comme un maquillage bien fait, des lunettes bien choisies peuvent équilibrer très agréablement les lignes d'un visage.

Vous êtes brune; donc, il serait préférable de choisir une monture d'écaïlle blonde ou de gris bleuté, avec métal or ou argent. Evitez les montures noires qui donnent une expression sévère. Sous les lunettes, la forme des sourcils doit être votre premier souci pour le choix de la monture qui doit, le plus souvent, suivre leur ligne. Pour les myopes, pas de monture discrète; au contraire, une monture audacieuse qui attire l'attention sur elle, en faisant oublier les verres.

Maquillez les cils inférieurs avec un cosmétique plus foncé que la couleur de l'iris mais plus clair que les cils supérieurs. Le trait d'eyeliner qui agrandit l'oeil est important: il sera de la teinte des cils; sa direction et sa forme pourraient aller jusqu'à rappeler le mouvement de la monture des lunettes. Un trait très fin, partant du milieu de la paupière inférieure, la soulignera. Enfin, passez sur la paupière une ombre d'une nuance claire et lumineuse (toujours plus claire que celle de l'iris de l'oeil, tel que du fard paupières ANNE MARIE Bleu en bâton ou en poudre, boîtier yeux bleus.

Congrès des fermières

Lors du congrès des Cercles de Fermières qui a eu lieu récemment à St-Jacques le Mineur, Mme Marielle Primeau fut réélue par acclamation, présidente régionale. Par conséquent, lors de l'exposition provinciale, le Cercle Ste-Cécile de Valleyfield, présidé par Mlle Jeannette Proulx, s'est vu décerner, pour la deuxième fois, le trophée annuel.

membre de ce cercle, fut nommée administratrice pour le comté de Beauharnois. La coutellerie offerte par Simpson Sears, pour l'exposition provinciale, gagnée par la fédération no. 12, fut tirée parmi ses membres, et l'heureuse gagnante fut Mlle Jeannette Proulx du cercle Ste-Cécile de Valleyfield.

Félicitations à toutes ces dames.

De plus, Mme Hervé Brunet,

Mme Pierre Paul Clairmont

Horoscope de la semaine

Le CANCER (22 juin - 22 juillet)

Trop d'enthousiasme dans les affaires du coeur. Cela vous met constamment en danger, au désespoir de votre famille qui s'inquiète.

Le LION (23 juillet - 23 août)

Extravagances, imprudences semblent dominer la journée. Il n'est peut-être pas trop tard pour mettre un frein à vos ambitions.

La VIERGE (24 août - 22 septembre)

Telle personne qui vous plaît ne dit pas toujours la vérité, malheureusement. Il serait bon de vous renseigner davantage.

La BALANCE (23 septembre - 22 octobre)

Votre travail sera plus complet et plus rapide si vous changez de méthode. N'attendez donc pas qu'on vous fasse des reproches.

Le SCORPION (23 octobre - 22 novembre)

Il y a du relâchement dans votre travail, et vous ne semblez pas vous en soucier. On a l'oeil sur vous, et les vacances ne sont pas commencées.

Le SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)

Journée propice à l'achat de vêtements nouveaux, et dans des teintes plutôt grises. Excellente occasion d'aubaine.

Le CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)

Silence et patience devraient être à l'ordre du jour, car il y a de l'électricité dans l'air. On n'a pas encore pardonné certaines de vos paroles.

Le VERSEAU

(21 janvier - 19 février)

Il faut vous méfier d'une invitation à la dernière minute. Il y a trop de jalousie dans votre entourage.

Les POISSONS (22 février - 20 mars)

Vos projets de ce soir doivent être remaniés, autrement vous tomberiez dans un piège vieux comme le monde.

Le BELIER (21 mars - 20 avril)

Le sens pratique est en train de vous revenir, et vous stimulerez les autres dorénavant. Ne négligez pas votre famille, non plus.

Le TAUREAU (21 avril - 20 mai)

Vous ne cachez pas assez votre envie, votre jalousie. Surtout tâchez donc d'apprécier les qualités de votre entourage.

Les GEMEAUX (21 mai - 21 juin)

Le double jeu ne dure qu'un temps. Peu à peu, dans l'entourage on vous accuse d'opportunisme. Tâchez d'être sincère une bonne fois.

BONNE FETE

A: Mme Onosphore Gauthier. Mme Bernard Vinet. Mme Ligouri Benoit. De la part du Cercle Missionnaire de Bellefave.

A: Mlle Nicole Lemieux, qui célèbre son 19e anniversaire de naissance le 8 juillet. De la part d'une amie, Carroll.

A: Mlle Carmelle Lecompte, qui célèbre son anniversaire de naissance le 7 juillet. De la part d'une amie.

AVIS

DE DECES

Mme Anatole Cousineau

A Valleyfield, le 4 juillet 1970, à l'âge de 76 ans et 9 mois, est décédée Mme Anatole Cousineau, née Anne-Marie Harper, demeurant à 62 St-Charles. Les funérailles ont eu lieu mardi le 7 juillet, des salons Ernest Montpetit, 145 St-Laurent, pour l'église du Sacré-Coeur, où le service fut chanté à 10.00 heures.

M. Ernest Marleau

A Valleyfield, le 4 juillet 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Ernest Marleau, époux de feu Lucienne Chevrier. Les funérailles ont eu lieu mardi le 7 juillet, des salons J. A. Larin & Fils, 317 rue Victoria, pour la Cathédrale de Valleyfield, où le service fut chanté à 9.30 heures. Inhumation à Côteau-du-Lac.

M. Lucien Plante

A Valleyfield, le 28 juin 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lucien Plante, époux de Lumina Desnoyers, demeurant dans le rang Double. Les funérailles ont eu lieu jeudi le 2 juillet, des salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale de Valleyfield, où le service fut chanté à 10.00 heures. Inhumation à Valleyfield.

Remerciements

M. Louis Bergevin et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui ont témoigné leur sympathie, soit par visite au Salon, par offrande de messes ou cartes, à l'occasion du décès de Mme Louis Bergevin, à l'âge de 68 ans, demeurant à 210 Grande Ile, Valleyfield.

La Dominion Textile Ltée s'associe aux régates internationales de V'field

La DOMINION TEXTILE LTEE, est heureuse de s'associer cette année

encore, au succès des REGATES INTERNATIONALES DE VALLEYFIELD,

en offrant le Grand Prix de Qualification de la course MAPLE LEAF.

La Direction et le Personnel des Usines locales souhaitent bon succès aux

concurrents et joyeuse fin de semaine à toute la population.

dominion textile limitée

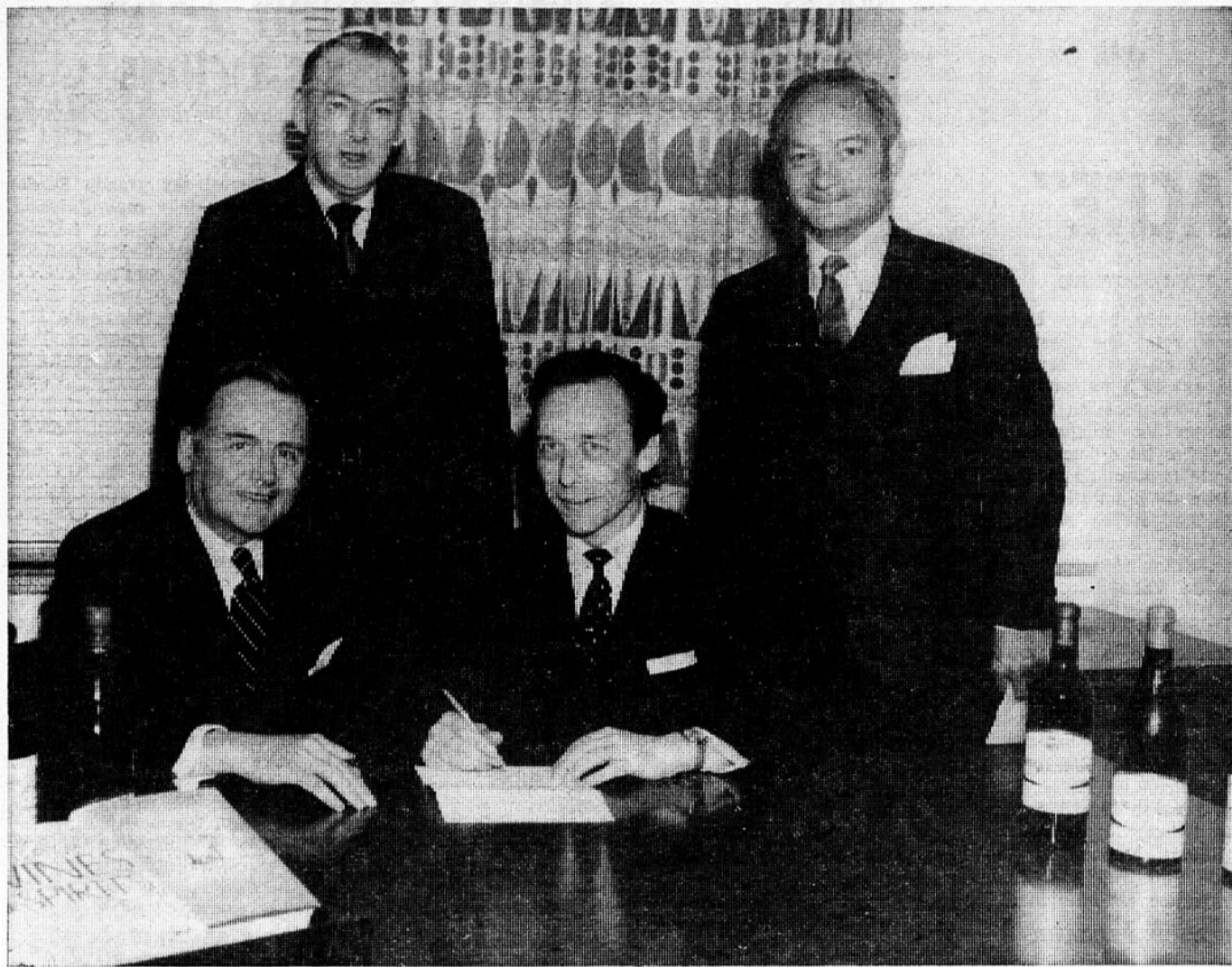


Photo prise au moment de la signature du contrat entre la maison Alexis Lichine de Bordeaux, France, et les Distilleries Schenley du Canada, Ltée. De gauche à droite: (assis) M. D. W. McNaughton, président et directeur de l'exploitation, Schenley du Canada, et M. Jacques Théo,

président et directeur général de la maison Alexis Lichine; (debout) M. G. O. Jamison, président, Hedges & Butter Imports Co. Ltd., agents d'Alexis Lichine aux Etats-Unis, et M. J. Roy Firth, vice-président (importations), Schenley du Canada.

Jeune de St-Louis frappé par une auto

Un jeune garçon de St-Anicet fut transporté à l'hôpital, après avoir été frappé par une auto, mercredi dernier.

Daniel Riendeau, 6 ans, fils de M. et Mme. Lucien Riendeau de St-Louis-de-Gonzague, fut soigné pour blessures internes et choc. Son état s'avère satisfaisant.

Il traversait la route 3, vers 1:30 quand il fut heurté par une auto conduite par Jean-Paul Laliberté, 26 ans, de Ville St-Pierre. Laliberté rapporta à la police qu'apercevant le jeune garçon sur la route, il appliqua aussitôt les freins, mais ne put l'éviter.

Le coup fit rouler le jeune Riendeau dans de fossé.

Les dommages à la 1970 toit rigide furent évalués à \$100.

UN NOUVEL ASSOCIE

Me Georges A. Meloche, c.r., et Me Claude Blanchard annoncent qu'ils ont maintenant comme associé à leur étude, ME GERARD ROULEAU, de Valleyfield, nouvellement admis au BARREAU DE LA PROVINCE DE QUEBEC. Me Gérard Rouleau a terminé ses études de droit à l'Université de Ottawa, après avoir fait des études classiques au Collège de Valleyfield. Me Rouleau est le fils de feu Maurice Rouleau et de Réjeanne Beaudin, résidant au 185 A, rue Ellice, à Valleyfield.

RON LARSEN AUX REGATES

Lorsque sera donné, dimanche après-midi le signal du départ de la finale de la classe 266-360 cc., l'une des épreuves les plus attendues de la 32e édition des Régates Internationales de Valleyfield, Ron Larsen, un vétérinaire conducteur de 34 ans, domicilié à Long Beach, Californie, devra réaliser que ses chances de l'emporter ne semblent pas aussi bonnes que l'an dernier alors qu'il avait maintenu une vitesse moyenne de 77.253 milles à l'heure sur le circuit d'un mille et 2/3 sur la baie St-François de la Venise du Québec pour devancer facilement le Québécois Marcel Laberge, de Ste-Foy.

Mais malgré la classe des participants à cette finale pour l'obtention du prestigieux trophée O'Keefe, doté d'une bourse de \$600; l'ancien colonel de l'armée américaine sera à nouveau le favori des quelque 70,000 personnes attendues en fin de semaine à Valleyfield pour réputer. Son Wa Wa Too, d'un

jaune à la McLaren, est l'une des embarcations les plus controversées étant donné qu'elle est trop grosse pour la classe 266 et trop petite pour les 7 litres, construite pour les compétitions européennes.

Néanmoins, Larsen empochait la part du gâteau, l'an dernier, avec cette victoire sur Marcel Laberge dont le moteur avait pris feu et son triomphe dans le Grand Prix de Valleyfield devant le Miss Ottawa de Frank Kossok d'Ottawa Illinois. Il pourrait même réussir un triple cette année en y ajoutant un gain dans la course comptant pour le trophée Maple Leaf d'une bourse de \$1,500.

Son opposition viendra surtout des Canadiens dont Marcel Laberge qui voudra évidemment se venger de l'an dernier et ses récents exploits à Grenville, Pointe-aux-Trembles et Beauharnois ne sont pas pour reconforter le conducteur de Long Beach. La présentation du trophée Maple Leaf est sans aucun

doute l'une des raisons pour la venue aux Régates de Valleyfield d'embarcations aussi connues que le Long Gone, le Miss Budweiser et le Canada Maid II.

Selon le directeur des courses, Lawrence Reynolds, plusieurs records tomberont cette année si la température se maintient au beau fixe dont celui du C Racing Hydro pour les trophées John Ward et O'Keefe. Ce sera la première fois dans l'histoire des régates au Canada que les trophées John Ward et Maple Leaf sont mis à l'enjeu la même journée.

La bourse globale de cette 32e édition de ces populaires régates de Valleyfield a été portée à \$10,600 et l'on s'attend à la participation de tout près de 300 conducteurs de hors-bord et de canots-automobiles dans les épreuves dans 15 différentes catégories. Le signal du Grand Prix de Valleyfield sera donné par le premier ministre de la province de Québec, l'Honorable Robert Bourassa, qui est l'invité d'honneur du Club Nautique de Valleyfield cette année.

AUX VARIETES LAITIERES

68 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD

SPECIALS POUR LES CAMPEURS

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
DE 8 A.M. à 11 P.M.

CAMPEURS VACANCIERS

JAMAIS A COURT
MEME SI DES VISITEURS VOUS ARRIVENT

VARIETES LAITIERES

ROBERT TROTTIER, Prop.

68 CH. LAROCQUE

373-5844

Félicitations à notre charmante reine des Régates 1970: Nicole Leduc

MATERIAUX
DE CONSTRUCTION

J.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES
GERALD BOYER
VALLEYFIELD BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 VICTORIA — 373-5440

Bijouterie
BRODEUR
201 VICTORIA 373-1606

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H. P. VEILLEUX, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44 STE-CECILE — 373-6480
Rés.: 373-2535

REMI CHATEL
Chaussures
38 NICHOLSON
373-9801

INSTALLATION ET VENTE
VITRES D'AUTOS
MIROIRS ET VITRES
DE TOUS GENRES
VITRERIE VALLEYFIELD
HENRI MARTIN, Prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

Représentant de la
SOCIETE DES ARTISANS
Coopérative Assurance-Vie
WILFRID BRAZEAU
TOUS GENRES D'ASSURANCES
64A RUE ELLICE 373-7404

PORTES — CHASSIS
• Vitres de toutes sortes
• Menuiserie • Armoires
A. BOUGIE & FILS
86 BISSONNETTE 373-2955

LA

"TROMPE D'EUSTACHE"

ENQUETE

NICOLE IERE

Une enquête préliminaire aura lieu le 7 juillet dans le cas de Douglass Collins qu'on croit être le responsable d'une infraction commise dans une maison d'habitation avec apparemment intention de commettre un acte criminel.

Collins qui comparaitrait vendredi matin à Valleyfield a nié sa culpabilité.

VOL DE \$50,000

Trois caïdars armés ont commis un vol de \$50,000 lundi avant-midi dernier, à la banque "Farmer's National" de Fort Covington, municipalité sise à quelques milles de Huntingdon.

Selon les constatations des "troopers" américains, les gangsters auraient pris la direction du Canada. C'est pourquoi les douaniers apportent une surveillance spéciale à la frontière canado-américaine.

Quelques coups de feu auraient été tirés au moment de l'infraction mais personne n'a été blessé.

NOMINATION MYSTERIEUSE

Me Claude Blanchard de Valleyfield aurait célébré la semaine dernière en compagnie du député Gérard Cadieux et du ministre Pierre Laporte, sa nomination comme procureur du gouvernement au domaine du pénal.

Rien n'aurait dû transpirer mais tout finit bien par se savoir. Chose curieuse, Me Yves Ampleman de Valleyfield est toujours en fonction... mais pour combien de temps? Il sera apparemment "dégoûté" incessamment pour faire place à Me Blanchard dont les allégeances politiques sont de toute évidence plus appréciées par les politiciens en place présentement. Le patronage n'existe plus... paraît-il. On appelle maintenant cela la reconnaissance politique pour services rendus. Ce commerce ne requiert même pas de licence.

CE BEAU-CE BEAU

Y a-t-il rien de plus beau qu'un bureau d'émetteur de licences qui change de main? Oui... quand on est l'ancien détenteur.

PIQUE-NIQUE

Le pique-nique annuel de l'Ordre Loyal des Mooses de Valleyfield a eu lieu dimanche, à la place St-François, à Ste-Barbe.

Le tout était absolument gratuit.

Ces festivités étaient présidées par Monsieur Bruno Viau.

VOL DE \$22,035

Le juge Maurice Fortin a remis à plus tard le procès de trois individus soupçonnés d'avoir commis un vol à main armée le 2 mai dernier à la résidence du Dr. Cecil Heaver de Hudson.

Alfred Vézina, Jean-Guy Lambert et John Hoffman devront donc se présenter à nouveau au palais de justice de Valleyfield dans deux semaines environ.

Selon l'acte d'accusation qui pèse contre eux, ils auraient subtilisé à leur victime une somme totale de \$22,035, soit \$35, en argent et \$22,000, en chèque.

TRIBUNAL CLEMENT

Harold-William McQueen et Robert Monk, les responsables d'un vol d'automobile perpétré à Vaudreuil récemment, ont bénéficié de la clémence du juge Maurice Fortin jeudi en recevant une sentence suspendue.

Ils ont toutefois du déposer un cautionnement de \$200, chacun en garantie de leur bonne conduite durant 1 an.

La ravissante Nicole Leduc, couronnée reine des régates de Valleyfield en fin de semaine, prétend qu'elle a un patron en or, en l'occurrence M. Gilles Beauchamp du magasin Au Bazar. Gilles lui a donné congé pour toute la semaine en guise de cadeau de félicitations pour son élection. Bravo Nicole et bravo Gilles Beauchamp, un précieux collaborateur pour les régates de Valleyfield.

DESORIENTATION

Le greffier de la cour municipale de Châteauguay a eu la surprise de sa vie lundi soir quand il s'est aperçu que celui qu'il croyait être l'accusé dans une cause de vol à l'étalage était nul autre que l'avocat de l'accusé à savoir Me Gilles Hébert de l'étude légale Ampleman, Hébert, Renaud et Renaud de Valleyfield. Comme quoi la justice est humaine.

MEDECIN-PECHEUR

La pêche est une maladie qui atteint même les plus immunisés. A preuve, le Dr. Guy Lavallée de Valleyfield, un mordu qui s'est laissé prendre à l'hameçon. On ne peut cependant en dire autant des poissons qu'il taquine. Vive la pêche en éprouvette, c'est plus facile.

ANNONCEUR-CHANTEUR

L'annonceur Alain Truchet de CFLV se plaît à chanter en studio quand son micro de mise en onde est fermé. Donc, seuls ses compagnons de travail sont à même de bénéficier de ses talents. Depuis que ce petit stratagème a débuté, les ventes de Bromo ont baissé chez le personnel de Radio-Valleyfield. Merci Alain pour cet économie de sous.

DESTROYER

Toute la population de Valleyfield et des environs était à même de visiter, entre 13 heures 30 et 16 heures 30, samedi, le destroyer AMCF-Fraser, navire perfectionné dans la chasse aux sous-marins.

Le bâtiment de la Marine Canadienne était amarré au port de mer de Valleyfield.

Le commandant, R.G. Guy, était d'ailleurs à la disposition des plus curieux.

VOL A BEAUHARNOIS

Des voleurs se sont emparés d'objets divers dans une résidence du chemin St-Louis à Beauharnois lundi dernier, dans l'après-midi, le tout fut évalué à \$1,200.

Il y avait entre autres une TV-couleur, une camera et quelques centaines de dollar en argent.

La sûreté municipale de Beauharnois fait enquête.

PORCELETS

L'auteur présumé du vol de 78 porcelets commis à Dundee il y a de cela trois mois, Richard Runnalls, connaît les suites tangibles de son supposé délit dans deux semaines environ, sa cause n'ayant pu être entendue au palais de justice de Valleyfield.

Une complication dans les procédures a en effet empêché le magistrat Maurice Fortin d'entendre le procès tel que prévu.

INDECENCE

Un campivalencien a reconnu sa culpabilité vendredi au palais de justice de Valleyfield alors qu'il était soupçonné d'avoir commis une action indécente dans un endroit public.

Il s'agit de Richard Bissonnette qui connaît sa sentence dans l'après-midi du 7 juillet. Cette dernière sera prononcée par le magistrat Fortin.

DES POLICIERS ACHALANDES

Les membres de la Sûreté Municipale et les sapeurs de Valleyfield ont connu une fin de semaine active, selon le Capitaine Arthur Lefebvre.

Au cours de la nuit dernière, les sapeurs de Valleyfield ont été mandés pour éteindre un feu dans un chalet à la Pointe Meloche, près du club de Golf de Valleyfield. Les trois occupants ont eu tout juste le temps de quitter cette résidence d'été qui est une perte totale.

Il y eut, en fin de semaine, six accidents à Valleyfield. Deux personnes ont été blessées. Incidemment, la Sûreté Municipale de Valleyfield se prépare pour la grande régate qui aura lieu en fin de semaine prochaine à Valleyfield.

MOTOCYCLETTE

Denis Laplante de Valleyfield en a pris pour une journée de prison vendredi au palais de justice local.

La sentence rendue par le juge Maurice Perron avait trait à un vol de motocyclette commis au magasin Yvon Boutin de Valleyfield.

Le magistrat a de toute évidence tenu compte du fait que l'accusé avait déjà séjourné durant 15 jours derrière les barreaux avant de subir son procès.

REINE-DOLLARD

Les demoiselles qui seraient désireuses de laisser porter leur nom pour l'obtention du titre de reine de la garde Dollard de Valleyfield sont priées de s'inscrire avant le 12 de ce mois.

Elles devront être âgées d'au moins 18 ans et d'au plus 25 ans.

Le couronnement lui-même n'aura lieu que le 12 septembre.

Les numéros de téléphone à signaler pour s'enregistrer sont 373-9171 et 373-1091.

Coup de feu à Huntingdon

Un homme de Huntingdon fut arrêté après un incident survenu dans le village, dimanche après-midi, qui laissa un citoyen de Ste-Barbe blessé et son automobile démolie.

Joseph Latendresse, 49, paraîtra en cour de Valleyfield cette semaine en rapport avec les coups de feu d'un fusil de calibre 12, qui laissèrent Victor Groleau blessé au menton et son automobile complètement démolie.

D'après la police de Huntingdon, Latendresse aurait complètement vidé son arme sur l'auto de Groleau. Le Sergeant Philippe Cardinal rapporte que Groleau se rendait chez les Latendresse à 12 Lorne pour voir sa femme, dont il est séparé.

Evidemment, Groleau n'était pas le bienvenu, et Latendresse lui dit de s'en aller, ou il tirerait. D'après les rapports de la police, Latendresse tira au travers de la fenêtre de sa maison quand Groleau fit un mouvement pour sortir de son auto. Le coup frappa le véhicule à l'arrière-gauche, crevant un pneu, brisant la fenêtre-arrière, et livrant une quantité de plombs dans le pare-chocs.

L'occupant de l'auto fut frappé au menton, soit par le coup de feu, soit par un morceau de vitre volante. La blessure n'était apparemment pas sérieuse.

Latendresse et Groleau furent arrêtés par la police. Le fusil, ainsi qu'une cartouche, furent confisqués. L'auto a été mise en fourrière.

D'après le sergent Cardinal, c'est une vraie chance que personne ne fut tué ou grièvement blessé. Les plaintes contre Latendresse n'ont pas été rapportées.

SCHENLEY DEVIENT AGENT DES VINS ALEXIS LICHINE

La division des importations des Distilleries Schenley du Canada, Ltée, s'est vu confier par la société Alexis Lichine de Bordeaux, France, la vente des vins Alexis Lichine dans tout le Canada.

Ces vins sont renommés dans le monde entier et se débitent dans les principaux marchés.

La maison Alexis Lichine produit et distribue une gamme complète de vins français. Ses Bordeaux et ses Bourgognes sont particulièrement fameux. Les vins français Alexis Lichine sont les plus répandus aux Etats-Unis où leur succès est phénoménal. Cette maison est

aussi la plus grande exportatrice de Bordeaux et de Bourgognes.

Parmi ses grands Bordeaux, on note deux magnifiques Châteaux: le Château Lascombes et le Château Prieure-Lichine, considérés comme deux des vins nobles de France. Un autre Bordeaux Supérieur d'Alexis Lichine est le Château Timberlay, embouteillé au château, qui a gagné la Médaille d'Or à Paris, en 1969.

Les marques distribuées actuellement au Canada par la maison Alexis Lichine sont: Pouilly-Fuissé, Côtes-du-Rhône, Corbières-Roussillon et Château Roqueville.

A LA PETITE LIGUE

LIGUE BANTAM

Date de la partie	Equipes	Gagnant	Pointage
21 Juin	Red Sox VS Expos	Expos	6-5
22 Juin	Sénateurs VS Orioles	Sénateurs	11-4
23 Juin	Yankees VS Red Sox	Red Sox	6-4
24 Juin	Expos VS Sénateurs	Sénateurs	9-8
25 Juin	Orioles VS Sénateurs	Sénateurs	8-1
29 Juin	Sénateurs VS Red Sox	Sénateurs	3-0
30 Juin	Orioles VS Expos	Orioles	25-5
30 Juin	Yankees VS Sénateurs	Sénateurs	9-1
1 Juillet	Red Sox VS Orioles	Orioles	6-2
2 Juillet	Expos VS Yankees	Yankees	4-3

CLASSEMENT DE LA SEMAINE

Noms des équipes	PJ	PG	PP	PN	Pts
Sénateurs	8	7	1	0	14
Red Sox	8	5	3	0	10
Orioles	8	5	3	0	10
Yankees	8	2	6	0	4
Expos	8	1	7	0	2

PETITE LIGUE

Date de la partie	Equipes	Gagnant	Pointage
22 Juin	Dodgers VS Expos	Dodgers	9-3
23 Juin	Phillies VS Cards	Cards	7-0
25 Juin	Cards VS Reds	Cards	9-2
26 Juin	Dodgers VS Braves	Dodgers	5-4
29 Juin	Reds VS Cards	Cards	2-1
3 Juillet	Dodgers VS Braves	Dodgers	7-6
4 Juillet	Expos VS Cards	Cards	3-2

CLASSEMENT DE LA SEMAINE

Noms des équipes	PJ	PG	PP	PN	Pts
Cards	11	9	0	2	20
Braves	9	4	4	1	9
Dodgers	10	4	6	0	8
Phillies	8	3	4	1	7
Expos	9	3	6	0	6
Reds	9	3	6	0	6

LA PROGRAMMATION D'ETE A.....



AVEC.....

- YVES BOYER
- ALAIN TRUCHET
- FRANCE DANYEL
- CLAUDE BRABANT
- SERGE PLAISANCE

Les nouvelles avec...

- JACQUES HEB. RT

LES sports avec...

- MICHEL JOLICOEUR

De la musique, de la gaieté en été c'est à....



LE POSTE DES EXPOS DE MONTREAL DE LA LIGUE NATIONALE DE BASEBALL

RADIO Valleyfield LIMITEE

249 RUE VICTORIA

VALLEYFIELD

Journée de Valleyfield au Parc Jarry



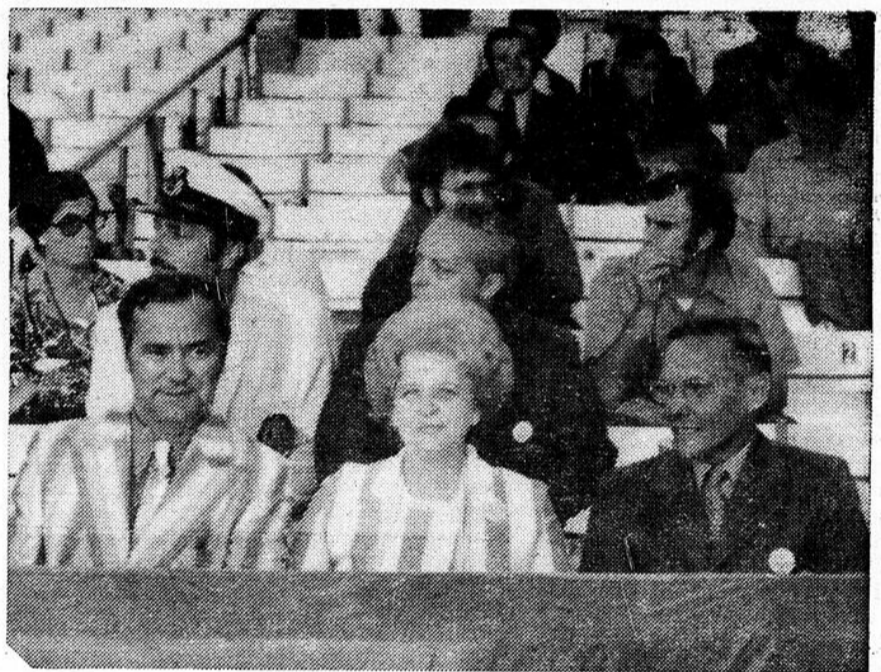
"Le Grand Orange" reçoit une plaque du maire BARRETTE. RUSTY est le joueur des Expos le plus populaire à Valleyfield.



RUSTY STAUB et ses fidèles admiratrices, les duchesses des Régates de Valleyfield.



ARTHUR SULLIVAN, Commodore du Club Nautique de Valleyfield, présente la casquette de commodore à RUSTY STAUB des EXPOS, en compagnie de ROGER SAUVE et le maire RAPHAEL BARRETTE.



GERARD CADIEUX, Mme RAPHAEL BARRETTE, et le maire BARRETTE regardent les EXPOS en action durant la Journée de Valleyfield au Parc Jarry.



Le maire de Valleyfield, RAPHAEL BARRETTE lance "la première balle" au Parc Jarry.

A LOUER

BUREAU

dans le centre de Valleyfield

chauffé, éclairé, concierge

Loyer Raisonnable

TEL. 373-7272

UN VIEILLARD TOMBE DANS LE CANAL DE BEAUHARNOIS

Un homme de 68 ans, M. Rosaire Faubert demeurant rue Ellice à Valleyfield, a fait une chute mercredi dernier le long du canal Beauharnois à Valleyfield, à la hauteur du pont reliant le parc Sauvé au chemin Laroque, et a déboulé dans l'eau.

Incapable de nager et à demi aveuglé, le vieillard a dû être

secouru par des passants.

Mandés sur les lieux, les agents municipaux de Valleyfield ont pratiqué sur lui la respiration artificielle et l'ont ensuite transporté à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Il a pu regagner son domicile par la suite quoique souffrant d'un léger choc nerveux.

UNE COMEDIE-WESTERN AU CHALET DU PARC SAUVÉ

"Du vent dans les branches de sassafras", sera le prochain spectacle des Clandestins au Chalet du Parc Sauvé, à partir de la fin de semaine du 18-19 juillet. La pièce qui est une comédie inspirée des westerns traditionnels, présente une honnête famille du Kentucky repoussant les attaques des tribus indiennes sous la direction

d'Oeil de Lynx et d'une bande de voleurs: la bande à Calder!

Le spectacle comique sera aussi présenté les vendredis, samedi et dimanche 24-25-26 juillet et le 2 août à 9.00 hres p.m., au Chalet du Parc Sauvé. Les Clandestins espèrent ainsi distraire la population des chalets de l'été.

DEUX ANS DE PENITENTIER POUR VOL A ST-ANICET

Se mal comporter lorsqu'on est en période de probation, c'est pour le moins risquer.

Guy Corby et Gilles Lacombe de Valleyfield l'ont appris à leurs dépens vendredi matin devant le juge Maurice Fortin qui les a condamnés à deux ans de pénitencier.

Auparavant, ils avaient re-

connu être les auteurs d'un vol de \$898, commis en début de semaine au club de golf de St-Anicet dans le comté de Huntingdon.

La couronne était représentée dans cette cause par Me Gilles Hébert de Valleyfield et les accusés qui en ont pris pour deux ans par Me Claude Blanchard.

DEUX LAUREATS EN PIANO DANS NOTRE REGION

Deux jeunes musiciens de la région de Valleyfield viennent d'être décorés du titre de "Lauréat en piano" par le Conservatoire de Musique de la province de Québec. Il s'agit de Serge Provost, 17 ans, de St-Timothée, et de Jacques Faubert, 17 ans, de Valleyfield.

Tous deux sont étudiants à l'Ecole Edgar Hébert. En musique ils sont les élèves de Madame Edouard André, de Val-

leyfield.

Lors des concours, tenus dernièrement, ces jeunes pianistes ont présenté deux de leurs propres compositions et le Juge Raymond Daveluy les a chaleureusement félicités de leur présentation.

Ils poursuivront leurs études musicales au Conservatoire de la province à Montréal en septembre prochain.

Rapports des activités du Service Social

Une bonne partie de la population de notre région ignore malheureusement le travail discret mais non moins important qu'accomplit régulièrement le Service Social par l'intermédiaire de son bureau principal situé à Valleyfield et des trois filiales situées respectivement à Beauharnois, Dorion et Huntingdon.

Pour répondre, en partie, à ce manque d'informations, nous vous présentons cette semaine quelques chiffres indicatifs du travail accompli de même que des services rendus pour la période du 1er avril 69 au 31 mars 70.

Le nombre de cas traités en un an est de 1,713 et se répartit comme suit au niveau des secteurs de l'Agence:

Service Social Familial: 755
 Consultation Matrimoniale: 29
 Service Social Personnel: 22
 Adultes, Personnes âgées en foyers ou autres institutions de Bien-être: 166
 Service Social auprès des mères célibataires: 82
 Service Social auprès des adolescents 315
 Libérations Conditionnelles: 34
 Service Social Scolaire: ... 310
TOTAL 1,713

De plus, il convient de souligner le travail effectué au niveau du secteur enfance où l'on s'est occupé de 967 enfants

placés en foyers nourriciers ou en institutions de même que les efforts fournis par le secteur de l'adoption qui a aidé à l'adoption légale de 60 enfants. Comme on peut le constater, il y a du pain sur la planche.

Dans les prochaines semaines, nous nous efforcerons de mieux vous présenter des secteurs de l'Agence énumérés dans le présent article. Chacun pourra ainsi se familiariser peu à peu avec les services rendus à la population par notre Agence.

Service d'information du Service Social de Valleyfield.
 Jean-Léo Latour.
 Marcel Beaugard.

LE TIRAGE BOSCO FAIT ENCORE DES HEUREUX

L'élection et le tirage du Camp Dom Bosco ont eu lieu dimanche.

Au poste de président avec \$500, on remarque M. Gérard Bélanger, du 93 rue Dufferin à Valleyfield.

Les autres gagnants sont: Mme Napoléon Duguay, du 84 St-Isidore à Valleyfield qui s'est méritée \$100.

Mme Fernande Latraille, du

NOS TAXES, FEDERALISME ET LA MARINE CANADIENNE

Le Port maritime de Valleyfield était l'hôte, le 4 juillet 1970, du navire de guerre de la Marine canadienne, le H.M.C.S. Fraser, à l'invitation du député libéral fédéral du comté de Beauharnois, M. Gérard Laniel. La population du comté de Beauharnois se rendra en grand nombre visiter ce navire.

ACCUEIL

C'est un destroyer impressionnant mesurant 366 pieds et doté d'un équipement de pointe. Sur le personnel de quelques 260 personnes, on compte près de 20 francophones bilingues et 240 anglais unilingues.

C'est dire la gêne qu'éprouvait l'officier supérieur unilingue à l'accueil de la population à 99% francophone. Mais de façon élégante, il s'acquiesce bien de sa besogne en distribuant des dépliants d'information sur ce navire, lesquels rédigés de façon impeccable en anglais, comportaient un anexe élémentaire en pauvre français.

Nous avons demandé au personnel du bateau, et ce dans la langue de Molière, des guides; certains demeurèrent bouche-bée, d'autres répondirent à notre groupe "NO PARLEEVIOUS," d'autres enfin admirent "I don't speak French."

Nous avons finalement été "dépanné" par deux subalternes, Messieurs Murray Jean, de la Matapédia, et Rodrigue Moquin, de Magog, deux des quelques 20 francophones bilingues qui nous expliquèrent les multiples fonctions du destroyer, et qui ainsi permirent de sauver les apparences.

Pour d'autres concitoyens, qui n'ont pas eu la même chance que nous, ce fut la désorientation et la pagaille la plus totale puisqu'ils ne savaient pas où se diriger pour avoir quelques renseignements que ce soit.

Nous devons cependant signaler la courtoisie du personnel entier de ce navire et de son capitaine unilingue, le Commander R. G. Guy, lorsque "addressed" en anglais.

AFFICHAGE

On nous a appris que la Marine canadienne comptait 22 destroyers analogues au H.M.C.S. Fraser et que sur un seul, le "Ottawa," le Français était la langue de travail.

Nous avons été à même de constater qu'effectivement sur le Fraser, tout l'affichage et la nomenclature, de même que les communications étaient en Anglais seulement; le tout surmonté du drapeau canadien, symbole d'un État soit disant bilingue.

CONCLUSION

La Marine canadienne se dit particulièrement fière de compter 22 destroyers du type du H.M.C.S. Fraser, dont un seul, le "Ottawa," opère avec le Français comme langue de travail — donc représentation francophone de 5%.

Par ailleurs, la contribution du Québec à la défense nationale est de 500 millions annuellement ou 25% de la contribution canadienne, d'où disparité proportionnelle de représentation dans les cadres d'un personnel bien rémunéré.

326 rue Salaberry à Valleyfield, \$50.

M. Réal Carrière, de l'Hydro-Québec à Beauharnois, \$25.

Mme Walter Garand, du 14 Miron à Valleyfield, \$15.

Le solliciteur du mois est M. Médard Raymond, du 28 Préfontaine à Valleyfield. Il a reçu la somme de \$25.

La prochaine élection aura lieu dimanche le 2 août à 14 heures, au Camp Dom Bosco, dans la paroisse Grande-Île.

Ormstown

ACCIDENT DE FERME

Dimanche soir le 23 juin dernier, M. Lionel Bolduc cultivateur de la Rivière Outarde venait d'aller chercher dans un enclos, une vache et son jeune veau qu'il transportait dans ses bras. Alors qu'une de ses jeunes filles s'approcha de lui pour le photographe, la vache se rua sur elle. Ce que voyant, M. Bolduc déposa le veau par terre pour se porter au secours de sa fille. La vache se tourna vers lui, le projeta par terre et lui lacéra profondément les deux jambes avec ses cornes. Secouru par des voisins et saignant abondamment il fut conduit à l'Hôpital Barrie Memorial où on dû lui faire plusieurs points de suture et lui donner des transfusions de sang.

Prompt rétablissement à M. Lionel Bolduc qui est hospitalisé au Barrie Memorial, à M. William Gagné hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield à la suite d'une chute, et à M. Eugène Sauvé qui est en convalescence chez lui.

LA DEUXIEME GREVE DES POSTIERS DANS LA REGION

Les bureaux de poste, dans le comté de Beauharnois, ainsi que dans Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges, ont été fermés mardi et mercredi.

Le service a repris aujourd'hui seulement.

Il s'agissait d'une deuxième grève tournante des employés de la poste dans toute notre région, et ce, en moins d'un mois. La première, d'une durée de 24 heures a eu lieu le 15 juin dernier. Celle-ci a duré 48 heures, soit jusqu'à jeudi matin.

Cette grève a affecté tous

les résidents du district, y compris Ste-Martine, St-Urbain, et tout ce secteur dans le comté de Huntingdon, allant jusqu'à la frontière canado-américaine à Dundee, Trout-River et ailleurs.

L'édifice fédéral à Valleyfield, qui abrite le bureau de poste était complètement fermé. Il n'y a eu aucun service disponible au public. Toutefois, le maître de poste, M. Louis Rousseau et ses deux aides ont poursuivi leur travail dans la plus grande tranquillité. Ils ne pouvaient cependant accommoder le public.

ECHANGE D'ETUDIANTS A VALLEYFIELD CET ETE

Le conseil canadien des chrétiens et des juifs a mis sur pied un échange d'étudiants à travers le Canada.

Grâce à l'initiative de Mme Jacline Aulair, Valleyfield fait désormais partie de cette organisation et, cette année encore, des jeunes auront la chance de visiter d'autres provinces.

C'est ainsi que 15 étudiants ontariens sont arrivés à Valley-

field cette semaine de même que 7 autres en provenance de l'ouest canadien. Auparavant on avait assisté à l'arrivée de 10 jeunes des Maritimes.

Durant une quinzaine, ils vivront dans des familles de Valleyfield et visiteront les environs.

Ce sera ensuite au tour de jeunes campivalenciens de se rendre dans d'autres provinces tous les jours dans le cadre d'échanges d'étudiants.

DISTRICT ELECTORAL DE BEAUHARNOIS

RAPPORT SOMMAIRE DES DEPENSES ELECTORALES DE LUCIEN LEDUC

Nom du candidat officiel
 candidat: UNION NATIONALE
 Parti reconnu ou indépendant

AUX ELECTIONS GENERALES DU 29 AVRIL 1970

1. Dépenses personnelles du candidat	\$ NIL
2. Location de locaux	\$ 590.00
3. Services	\$ 8,372.35
4. Frais de voyage et louage de voiture	\$ NIL
5. Articles fournis	\$ 2,649.15
6. Publicité	\$ 4,011.20
7. Créances contestées	\$ NIL
TOTAL:	\$15,622.70

Signé: ROBERT LUPIEN, Notaire
 Nom de l'agent officiel

Publié par BENOIT BRAULT,
 président d'élection dudit district électoral

Bourassa se rendra à Valleyfield en bateau dimanche prochain pour les Régates

Il est rare de voir le commodore des régates de Valleyfield se rendre en la Venise du Québec par voie d'eau pour assister à cet événement sportif annuel.

C'est pourtant ce qui se produira cette année dans le cas de l'honorable Robert Bourassa, premier ministre du Québec.

Celui-ci fera en effet le tra-

jet entre Sorel et Valleyfield à bord d'un yacht de 55 pieds, le René-Claude.

Le magnifique bateau sera amarré durant la fin de semaine des régates aux abords du parc Sauvé où le public pourra l'admirer.

Il se trouvera certainement nombre de propriétaires de bateaux de plaisance pour aller à la rencontre du premier ministre lors de son arrivée dans la baie St-François de Valleyfield, aux environs de 14 heures dimanche le 12 juillet prochain.

ROLE DE LA GENDARMERIE FEDERALE AUX REGATES

Tous les ans, les milliers de spectateurs qui assistent aux régates internationales de Valleyfield ont l'occasion de voir plusieurs bateaux de la Police Montée amarrés à divers endroits dans la baie St-François.

Que viennent-ils faire exactement, se demandent ces mêmes gens. Les policiers sont-ils en congé ou en service commandé? Viennent-ils passer tout simplement une agréable fin de semaine? Veulent-ils faire impression?

Ces questions, nous les avons posées au Caporal Guy Gagnier, le "capitaine" du bateau Valleyfield II, que l'on voit chaque jour près du Club Nautique.

"Ce que nous faisons aux régates", a-t-il dit; nous exerçons une surveillance de tous les instants pour que les normes de sécurité sur l'eau soient suivies tant par les concurrents que par les innombrables propriétaires d'embarcations de plaisance qui se donnent rendez-vous ici chaque année. Pour certains, il semble que nous ne faisons rien, car nous agissons toujours sans faire de bruit, et le plus souvent nous faisons un travail de prévention."

"Prenez en fin de semaine prochaine, continuait le Caporal Gagnier. Nous aurons quatre bateaux et quatre embarcations avec moteurs hors-bords. Les vedettes seront amarrées ou ancrées à des points vitaux, tandis que les embarcations sillonneront constamment les alentours du parcours soit pour venir en aide à des conducteurs malchanceux, soit pour assurer le libre passage aux yachts de courses, soit pour empêcher certains bateaux de plaisance de se déplacer pendant toute la durée de la régate. La superficie à couvrir est grande quand on pense que le parcours est d'une distance d'un mille et deux tiers."

"Nous pensons que nous venons grandement en aide aux organisateurs des régates en faisant observer la sécurité dans la baie à tous les instants. Notre présence active empêche sûrement des déplacements qui pourraient s'avérer très dangereux et être la cause d'accidents mortels."

En plus de cette tâche essentielle, la Police Montée servira d'escorte au Premier Ministre du Québec quand l'honorable Robert Bourassa fera le tour de la baie sur un croiseur, vers les quinze heures trente.

Il est quand même exact d'ajouter que la présence de la Police Montée aux régates est suffisante pour y ajouter en prestige et grandeur. A la vue de leurs bateaux et de leurs embarcations, d'aucuns ne seraient avisés de déclarer que les régates de Valleyfield ne sont pas un événement d'envergure et de première importance.

Après ses fonctions officielles de la fin de semaine, le Valleyfield II reprendra ses opérations quotidiennes, visant principalement à l'application des lois de sécurité de navigation dans notre secteur.

Entre le 1er mai et le 15 novembre, le Caporal Gagnier et son adjoint, le constable Walter Outhouse auront inspecté quelque 2,500 embarcations de toutes sortes, et mal avisé serait celui qui tenterait de leur échapper, car ils sont aux commandes d'une vedette munie de deux moteurs Chrysler de 255 forces chacun donnant une vitesse de près de 35 milles à l'heure.

Vérification des enregistre-

ments, inspection de sécurité, chasse de contrebandiers, fouille de douanes, rapport de cas majeurs de pollution des eaux, application de la loi des oiseaux migrateurs, voilà autant de domaines sur lesquels l'équipage du Valleyfield II se penche à chaque jour.

NOMINATIONS DANS LE DIOCESE DE VALLEYFIELD

Monseigneur Guy Bélanger, évêque de Valleyfield annonce les nominations suivantes:

1. M. le chanoine Lucien-U. Bélanger aumônier des Frères du Sacré-Coeur et des Religieuses de Ste-Croix, à St-Anicet.

2. M. l'abbé Garcia Jeannotte, chargé du ministère pastoral à la paroisse Ste-Cécile de Valleyfield et assistant-aumônier au couvent des Religieuses des SNJM, à Valleyfield.

3. M. l'abbé Paul Laniel, aumônier à la Providence St-Vincent-de-Paul.

4. M. l'abbé Gérard Théorêt, curé à Notre-Dame de la Paix, à Melocheville.

5. M. l'abbé Ubald Leduc, curé de la paroisse Saint-Médard, à Coteau-Station.

6. Mgr Hozaël Aganier, P.D., curé et responsable de l'équipe sacerdotale de la paroisse du Sacré-Coeur, à Valleyfield.

7. M. l'abbé Bruno Julien, curé de Notre-Dame de l'Assomption, à Châteauguay.

8. M. l'abbé Clément Rainville, assistant à la paroisse St-Clément et membre de l'équipe sacerdotale de cette paroisse, à Beauharnois.

9. M. l'abbé Bernardin Prieur, curé de la paroisse Très-Saint Rédempteur et, à temps partiel, aux études en pastorale, durant l'année 1970-71.

10. M. l'abbé Jean-Baptiste Séguin, curé et responsable de l'équipe sacerdotale de l'Immaculée-Conception de Bellevue, à Valleyfield.

11. M. l'abbé Denis Laberge, directeur de l'Office du Clergé, assistant, à temps partiel, à la paroisse du Sacré-Coeur et membre de l'équipe sacerdotale de cette paroisse, à Valleyfield.

12. M. l'abbé Maurice Chollette, vicaire à la paroisse Ste-Martine.

13. M. l'abbé Jean Courville, curé de la paroisse St-Urbain et, à temps partiel, coordonnateur régional de la catéchèse et de la pastorale scolaire à l'élémentaire.

14. M. l'abbé Gilles Longtin, curé de la paroisse de Ste-Barbe.

15. M. l'abbé Jean-Léo Latour, travailleur social au Service Social de Valleyfield — desservant de Notre-Dame du Sourire.

16. M. l'abbé Denis Viau, assistant à la paroisse St-Jean-Baptiste, Marie Vianney et membre de l'équipe sacerdotale de cette paroisse, à Châteauguay-Park.

17. M. l'abbé Laurent-Guy Brazeau, aumônier à l'école polyvalente L.P. Paré, à Châteauguay, et membre de l'équipe sacerdotale St-Jean Baptiste, Marie Vianney.

18. M. l'abbé Yves Beaudin, assistant à la paroisse Ste-Cécile et membre de l'équipe

sacerdotale de cette paroisse, à Valleyfield.

19. M. l'abbé Laurier Farmer, assistant à la paroisse du Sacré-Coeur et membre de l'équipe sacerdotale de cette paroisse, à Valleyfield.

20. M. l'abbé Richard Walot, responsable diocésain de l'Office des communications sociales, sans préjudice de ses fonctions actuelles d'aumônier d'école.

21. M. l'abbé Gérald Chaput, aux études en pastorale familiale à l'Université St-Paul, à Ottawa.

22. M. l'abbé Gilles Halley, aumônier à l'école Hébert, à Valleyfield.

23. M. Jean-Guy Charette, séminariste, animateur de pastorale, à temps partiel, à l'école secondaire Soulanges.

24. R. P. Gentil Turcotte, o.f.m., curé de la paroisse du Christ-Roi, à Châteauguay.

25. R. P. Jean-Marie Gélinas, c.s.v., vicaire à Ste-Madeleine de Rigaud.

26. R. P. Luc Delorme, s.j., aumônier et responsable de l'équipe de pastorale à la Cité des jeunes de Vaudreuil.

27. R. S. Madeleine Bergevin, s.g., responsable de l'Oeuvre des vocations, à temps partiel.

28. R. S. Isabel McAlpine, c.n.d., coordonnatrice de catéchèse et de pastorale pour les écoles élémentaires anglaises du diocèse.

29. R. S. Gisèle Sauvé s.s.a., coordonnatrice de catéchèse et de pastorale aux Commissions scolaires de Vaudreuil de l'Île Perrot.

30. R. S. Francine Fournier, c.n.d., animatrice de pastorale tingdon.

31. Madame Claire Messier, animatrice de pastorale, à temps partiel, à l'école secondaire de Ste-Martine.

NOTE:— Le Père Gentil Turcotte, o.f.m., est entré en fonction le 1er juillet 1970; Mgr Hozaël Aganier entrera en fonction le 15 août 1970; les autres nominations seront effective le 1er août 1970.

Le dégoût est essentiel

L'une des phases essentielles et à la fois remarquable de la méthode dite champenoise, dans la fabrication du Champagne, est le dégoût, qui survient après la deuxième fermentation. Cette phase consiste à enlever, en faisant échapper le moins de vin possible, le dépôt que par une habile manipulation les remueurs ont rassemblé sur le bouchon. Cette opération est confiée à des techniciens très exercés qui remplacent le bouchon après l'adjonction d'une faible quantité de vin pour remplacer la quantité perdue.

11 ET 12 JUILLET

Les Régates de Valleyfield: un spectacle pour toute la famille

Un programme plus qu'intéressant, tenant compte du plus jeune au plus vieux de la famille, sera présenté en fin de semaine par le plus grand producteur de régates en Amérique, le Club nautique de Valleyfield.

Rapidité, émotion, émerveillement, manifestations sociales seront en effet au programme de joie collective que présidera pendant deux jours la plus que charmante Reine des Régates, Nicole Leduc, élue vendredi dernier parmi un groupe de neuf candidates au titre. Nicole a 18 ans et demeure à Valleyfield.

L'organisation des régates, que dirige d'une main experte le président Roger Sauvé, en collaboration avec le commodore Arthur Sullivan, fera le point vendredi prochain au cours d'une assemblée de tous les responsables de comités qui aura lieu en soirée au chalet du Club Nautique.

Un grand total de dix classes de hors-bords se disputeront la victoire au cours de la journée de samedi, 11 juillet, à compter de 10.30 heures de l'avant-midi, jusqu'à 17 heures. On s'attend donc, avec un tel programme, à une participation record d'embarcations qui savent créer les émotions les plus multiples avec leurs sauts, leur frénésie de puissance et leurs culbutes inévitables.

Les conducteurs de ces "bébêtes," comme on les désigne communément, voudront s'approprier le trophée ALLIED CHEMICAL dans le C Service Runabout, MAURICE NICHOLSON dans le A Stock Hydro, CANADA STEAMSHIP dans le B Stock Hydro, PHARMACIE VACHON dans le C Stock Hydro, CANADA STEAMSHIP dans le D Stock Hydro, BOULANGER YACHT dans le A Racing Hydro, la MEDAILLE D'OR SCHENLEY dans le B Racing Hydro, le trophée O'KEEFE dans le C Racing Hydro, le trophée BARDAHL dans le C Racing Runabout. Enfin les grands honneurs du trophée prestigieux JOHN WARD seront défrayés par le Club Nautique de Valleyfield, puisque cette course ne doit pas être commanditée.

Samedi soir, la gaieté sera dans l'air, puisque trois danses sont organisées. Une spécialement à l'intention des coureurs, une autre pour les jeunes à l'aréna de Valleyfield, et une autre au chalet du Club Nautique pour toute la population. L'entrée est gratuite à ce dernier endroit, et c'est Bob Lemay et ses musiciens qui feront les frais de la musique.

Incidentement c'est en fin d'après-midi samedi que les plus grosses embarcations à moteurs intérieurs couperont la vague de la baie St-François pour tenter de se qualifier pour la grande course Maple Leaf du

dimanche après-midi. Quand on sait que le vainqueur de cette épreuve récoltera un prix en argent de \$1,000, on doit s'attendre à des essais qui ébahiront les amateurs de grande vitesse. Les bourses de \$760, pour ces qualifications sont une courtoisie de Dominion Textile Limitée.

La journée du dimanche sera la journée prestigieuse de la 32^e régate annuelle de Valleyfield. La première course commencera à 11.30 de l'avant-midi, et le programme se terminera vers 17.30 heures. On attend près de 50,000 spectateurs à cette occasion, qui envahiront les approches du Club Nautique et le magnifique Parc Sauvé, ainsi que le Parc Marciel, où il y aura des facilités de camping.

Les trophées en jeu seront ceux de C.K.V.L. pour les 850c.c., AU BAZAR pour les 170, ROTHMAN pour la classe Ski-Boat — SS, CASQUE D'OR SCHENLEY pour les 280, CANADIAN ELECTROLYTIC ZINC pour les 145, POIRIER AUTOMOBILE pour les 225, O'KEEFE pour les 266-360, et BOMBARDIER INC. pour la classe Maple Leaf. Par contre la CITE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD offrira la bourse de \$1,500 pour le GRAND PRIX Valleyfield, qui constituera le clou du programme nautique du dimanche.

C'est le Premier Ministre du Québec, l'honorable Robert Bourassa, qui donnera le signal du départ de la course Maple Leaf à quinze heures, de l'estrade des officiels. Après cette course de cinq tours du parcours de 1 1/2 milles, le Premier Ministre recevra sa casquette de Commodore Honoraire du Club Nautique. Immédiatement après la cérémonie, M. Bourassa saluera les milliers de spectateurs au cours d'une tournée de la baie St-François à bord du croiseur "Jacqueline." Il sera accompagné du député Gérard Cadieux, de M. Roger Sauvé et de M. Arthur Sullivan, et de quelques autres dignitaires.

A seize heures, la maison Bombardier Inc. donnera une démonstration de douze "Aqua-fun."

La journée se terminera par un concert de l'Union Musicale au Parc Sauvé, suivi du tirage du prix de présence, un voyage pour deux à Paris à bord d'Air France, présenté par l'Agence de Voyages Maurice Lapointe, et un feu d'artifices qui émerveillera petits et grands à vingt-deux heures.

LISEZ La Gazette

ECRASANTE, FRACASSANTE ACTION

COURSES DE STOCK CAR

Modifiés et réguliers
MAXVILLE, ONT.

TERRAIN DE L'EXPOSITION à 2 p.m.

SPEEDWAY DE FORT COVINGTON à 8 p.m.

Route 37 Ft. Covington, N.Y.

7 COURSES A CHAQUE PISTE





NOUVELLES AGRICOLES

CETTE SEMAINE

- LA TAILLE DES HAIES
- UNE PRIORITE DANS LES VERGERS QUEBECOIS
- LES OBJECTIFS D'AVENIR:
- NOUVELLE BROCHURE SUR LES EXPOSITIONS AGRICOLES

SECTION ECOLOGIE VEGETALE



LA TAILLE DES HAIES

Par Stephen Vincent, agronome Conseiller en horticulture ornementale

Avant de procéder à la taille d'une haie, il est préférable d'en bien connaître l'espèce et les possibilités qu'elle offre. Ainsi, il ne faut pas songer à réaliser une haie de six pieds de hauteur avec du gadellier alpin; de même, une haie de chèvrefeuille ne pourra être taillée de la même façon qu'une rangée d'épinettes.

Afin de stimuler le développement, à la base, des jeunes rameaux et le réveil des bourgeons latents, les jeunes arbustes nouvellement plantés ont déjà dû être sévèrement rabattus. Ce n'est toutefois pas le cas des conifères; leur taille doit être beaucoup plus délicate. On se contentera d'en retrancher les têtes, en égalisant les constituants de la rangée. Plus tard, il sera possible de couper l'excédent dans la pousse de l'année.

LA FORME

La meilleure forme à donner à une haie régulière, qu'elle soit pointue, arrondie ou carrée, demeurera toujours celle du trapèze, c'est-à-dire, que sa base sera plus large que sa partie supérieure. Une haie ne devrait jamais être taillée en gros pain de sucre, de peur que sa base ne devienne moins fournie. Toujours plus abondante vers le sommet, la pousse empêche le soleil d'atteindre la partie inférieure, ce qui amène éventuellement la chute des feuilles.

NOUVELLE BROCHURE SUR LES EXPOSITIONS HORTICOLES

QUEBEC — L'administration régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans la région de Québec, a réalisé récemment une brochure destinée aux personnes désireuses de parfaire leurs connaissances pour le jugement des différentes présentations lors des expositions horticoles régionales et locales.

La brochure, destinée à favoriser l'uniformisation des différents critères de jugement, répond à un désir exprimé par les membres d'associations agricoles féminines de la région. L'ouvrage s'attache, notamment, à définir les qualités et défauts susceptibles d'influer sur les décisions des

LE MOMENT PROPICE

Le moment de la taille varie avec les espèces ou ce qu'on espère obtenir, en fait de décor. Ainsi, s'il s'agit d'une haie florifère, il est préférable d'attendre après la floraison. Les haies vertes ou les rideaux d'arbustes n'épousant aucune forme particulière doivent être émondés continuellement, en retranchant ici et là les vieilles tiges.

Par ailleurs, les haies régulières seront taillées vers la fin de la période de croissance intense du début de la belle saison. Quant aux espèces à croissance rapide comme le chèvrefeuille, il est préférable de procéder plus tôt à la taille afin d'éviter d'altérer l'apparence de l'arbuste en pleine période de développement.

Comme les conifères sont un peu plus lents à se développer que les espèces à feuilles caduques, on peut attendre à la fin de juin ou au début de juillet pour exécuter la taille. Rien n'empêche, par la suite, de retrancher toutes les pousses qui, dépassant les autres, donneraient à l'ensemble une apparence malpropre. On peut facilement pratiquer ces petites tailles à toutes les trois ou quatre semaines. A l'aide d'un sécateur électrique, ce travail est presque un jeu d'enfant.

Enfin, lorsqu'une haie a atteint les proportions désirées, toute nouvelle pousse sera retranchée dès qu'elle dépassera un pouce de longueur.

UNE PRIORITE DANS LES VERGERS QUEBECOIS

Article rédigé par Syl. Hébert, agronome pomologiste, de l'équipe du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation dans la région agricole du Richelieu.

Chaque année, les pomiculteurs dépensent des sommes d'argent considérables pour combattre la tavelure. Ce fléau, considéré comme la maladie la plus importante du pommier, a causé des ravages appréciables l'an dernier dans bon nombre de vergers québécois. Aussi, durant la présente saison, les producteurs doivent-ils porter une attention toute particulière à la répression de cette maladie, en traitant à fond et aussi souvent que requis tous les arbres du verger.

La précipitation et la température conjuguée sont les facteurs responsables de l'établissement de la tavelure dans un verger. C'est surtout la longueur de la période de mouillure des feuilles qui importe dans le développement de la tavelure. Les pluies suivies de temps nuageux, calme et chargé d'humidité sont critiques. La température, par ailleurs, a des effets directs sur la germination et la pénétration du champignon dans les tissus.

Dans leur lutte contre la tavelure, les pomiculteurs ont à leur disposition le guide du pommier et les cartes-avis qu'ils doivent consulter aussi souvent que possible.

TOUR D'HORIZON

Cette année, le débournement des bourgeons a commencé le 25 avril dans les régions du Richelieu et du sud-ouest de Montréal, et de dix à douze jours plus tard ailleurs dans la province. Leur développement

s'est poursuivi assez rapidement par la suite. Si les conditions demeurent favorables, les spécialistes s'entendent généralement pour prédire une récolte normale l'automne prochain.

Plusieurs traitements ont déjà été appliqués dans les vergers québécois. Les arrosages contre les mites rouges (acariens), entre autres, ont été effectués très tôt au début de la saison, soit au cours de la première semaine de mai dans le sud-ouest du Québec et une quinzaine de jours plus tard ailleurs dans la province. Dans les pommeraies où l'on fait usage d'huile ou d'huile Ethion supérieure, ces traitements se sont poursuivis jusqu'à la période précédant l'émergence des boutons roses.

Par ailleurs, des rapports complétés le printemps dernier révèlent que le froid n'a à peu près pas causé de dommages aux pommiers durant la dernière saison hivernale. Une exception, toutefois apparaît dans le cas de la variété Délicieuse Rouge qui a subi, dans certaines régions, quelques avaries attribuables aux rigueurs de l'hiver canadien.

D'autre part, on note généralement une taille plus sévère qu'à l'habitude dans un nombre considérable de vergers. Bien que plusieurs pomiculteurs aient émondé leurs arbres en vue de l'utilisation éventuelle d'une machine servant à faciliter la cueillette, on constate, toutefois, qu'un souci d'améliorer la qualité des fruits en a incité plusieurs à exécuter ce travail plus méticuleusement.

LES OBJECTIFS D'AVENIR: SECTION ECOLOGIE VEGETALE

QUEBEC — Préparation de cartes écologiques et de végétation pour les besoins de l'aménagement régional et agricole; étude du dynamisme de la flore des prairies et des pâturages issus de mélanges ensemencés; et étude de la bioécologie d'espèces utiles ou de mauvaises herbes. Tels sont les principaux objectifs d'avenir qui ont été établis dernièrement par la section d'Ecologie végétale, division de la Défense des cultures du Service de la recherche et de l'enseignement au ministère

de l'Agriculture et de la Colonisation.

En remettant son rapport pour l'année 1969, lors de la réunion générale de la division de la Défense des cultures, le 19 mars dernier, la section d'Ecologie végétale s'est de plus fixée, pour le futur, l'étude des séries de végétation parallèles à celles des séries de sol formées, en collaboration avec les pédologues et pour les séries de sol déjà définies de façon générale.

Les responsables veulent

Pour vos
annonces
373-7272

QUELQUE CHOSE
A VENDRE,
A LOUER,
VOYEZ
LA GAZETTE
373-7272

Abonnez-vous
à la Gazette
373-7272

aussi entreprendre des études de compétition des mauvaises herbes vis-à-vis les espèces semées en horticulture et en grande culture, surtout en considération des rendements.

La section d'Ecologie végétale a continué en 1969 le travail entrepris depuis quelques années sur: "L'Etude écologique de la végétation du comté de Lévis".

Ce projet constitue une classification des milieux naturels et cultivés qui doit normalement aboutir à la réalisation d'une carte de végétation pouvant servir à l'aménagement agricole ou régional.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT MONTCALM, coin St-Thomas et Montcalm, Valleyfield. 1 1/2 et 2 1/2 pièces, genre Lachelor, neufs, modernes, chauffés. Service de conciergerie. Communiquez avec M. Lucien Lalonde.

TELEPHONE: 373-5877
Valleyfield

A VENDRE

HONDA 1967, 450 cc, en bon état. S'adresser à Dale Gavin, Huntingdon, Tél. 264-5524.

TAUREAU CROISE, âgé d'un an. Poney Shetland, 6 ans, doit pouliner au mois d'août. Equipement complet pour traire vaches, presque neuf. S'adresser à K. H. Heino, Chemin de Covey Hill, Franklin Centre, tél. 827-2407.

GUIARE "Fender Stratocaster", en excellente condition. Tél. le soir à 264-5903, Huntingdon.

POELE ENCASTRE, acier, marque "Frigidaire Imperial Flair", set de salon, sofa, 2 fauteuils, 3 tables "Dial Craft", une chaise de velour or, laveuse et sècheuse automatiques "Royal Inglis". Un tapis 10 x 14 pi. et sous-feutre. Tél. 371-0988.

(9-16)

Propriété à vendre

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, poste d'essence, avec maison de 7 pièces, 7 arpents de terre avec bâtisses de ferme. Bon chiffre d'affaire. Cause de la vente — décès. S'adresser à Mme Côte Provost, Aubrey (située entre Howick et St-Chrysostôme.)

MAISON de deux logements située à 7 rue Cross à Ormstown. S'adresser à Eugène Sauvé, 26 Church, Ormstown Tél. 829-3061.

CHALET D'ETE, situé Chemin de la Baie, 7e ave. complet, comprenant belle plage, marina, quais, 2 terrains de 50 x 100 paysagés. S'adresser tél. 373-3850 ou 373-2255.

(xno)

FERME située à St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neufs. Tél. 264-2669, Huntingdon.

Propriété à vendre

MAISON en briques, 5 pièces, 3 chambres, chambre de bain, cave finie ciment, garage. Située à 37 Boul. Hébert à St-Timothee. S'adresser tél. 373-7478.

(2-9)

FERME de 142 acres dont 65 en culture, maison, grange-étale et laiterie, endroit retiré, rivière, site idéal pour chalets d'été. Situé entre Ormstown et Huntingdon. S'adresser à M. Georges Lebel, Conseiller en Crédit Agricole, Société du Crédit Agricole, Edifice Fédéral, 4 rue St-Laurent, (C.P. 505), Valleyfield, Qué. Tél. 371-1772.

(18-25-2-9)

A vendre ou à louer

MAISON comprenant tuiles, corde à linge, installation laveuse et sècheuse, antenne de TV, stores, chauffage central, cour clôturée, cuisinière si désirée. S'adresser à 103 rue Cossette ou tél. 1-363-2183.

(2-9)

A LOUER

PRENDRAIS 25 têtes en pâturage. Tél. 829-2185, Ormstown.

MAISON neuve. — 2 logis 5 pièces, 3 chambres à coucher, chauffage central. Libre immédiatement. Bas \$105, haut \$100. Situé à 23 et 25 ave. Boyer dans la Baie. S'adresser Laurent Guay, 373-3892.

(xno)

APPARTEMENT meublé, très propre, ménage frais fait, chauffé, 2 chambres, une cuisine, une salle de bain, bon pour 2 ou 4 personnes. S'adresser à 119 St-Thomas, tél. 373-3052.

(xno)

LOGEMENT dans un bas, 5 appartements. S'adresser 118 Fabre.

(9-16)

A LOUER

CHALET à St-Anicet, plage de sable. Disponible dès maintenant jusqu'au 4 juillet. Tél. 264-5593.

LOCAL pour magasin ou bureau, rue Châteauguay, près Banque de Commerce, à Huntingdon. Tél. 264-5234 ou après 6 hrs p.m. 264-3371, Huntingdon.

LOGIS de 5 1/2 pièces, moderne, 220, installation laveuse-sècheuse, chambre de bain finie céramique. Place pour auto avec prise de courant. Pour information s'adresser 104 Académie, tél. 373-6517.

(2-9)

LOGEMENT de 4 appartements dans un bas, situé à 415 Boul. du Havre. S'adresser au même endroit.

(18-25-2)

APPARTEMENT de 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé. taxes comprises, entrée privée. S'adresser à 91 Lafontaine, Tél. 373-2937.

APPARTEMENT neuf, 3 pièces, chauffé, éclairé. S'adresser à 360 St-Jean Baptiste. Tél. 373-3611.

(25-2-9)

LOGIS 5 appartements dans un bas, chauffé. Tél. 373-1782.

(xno)

Chambre à louer

CHAMBRE avec poêle et réfrigérateur, situé à 3 rue Ste-Hélène à Valleyfield. Tél. 373-8268.

(xno)

CHAMBRE, genre Bachelor. Poêle, frigidaire, entrée privée, bon chez soi. 373-8497.

CHAMBRE, genre Bachelor. Poêle, frigidaire, entrée privée, bon chez soi. Tél. 373-8497. S'adresser 37 Gault à Valleyfield.

(xno)

A LOUER

APPARTEMENT

très moderne
2 1/2 pièces, chauffé,
meublé, éclairé,
taxe payée, situé coin
Danis - Alexandre
S'ADRESSER:
M. M. MALO
102 ALEXANDRE

ON DEMANDE

PLOMBERIE et CHAUFFAGE TOUJOURS à votre service. Vente et installation, réparation de plomberie et chauffage. L. P. Leclerc, 220 St-Jean Baptiste, 373-5533.

DESIRONS engager contre-maître avec expérience sur le système américain modifié de filature de fil pour tapis. Très bon salaire et bénéfices marginaux. Compagnie progressive établie au Québec depuis 35 ans. Ecrire à "La Gazette de Valleyfield", Boite "X".

GARCON pour travailler sur une ferme. Tél. 264-2036, Huntingdon.

Objet trouvé

TOUTE PERSONNE ayant perdu une bicyclette veuillez s'adresser 265-3201.

AUTO A VENDRE

RENAULT 8, 1969. Encore sur garantie. Tél. 373-7818.

CHEVROLET COACH, 1964. Tél. 264-2702, Huntingdon.

VAUXHALL Viva 68, 18,000 milles, automatique. Ainsi que différents appareils ménager et articles de bébé. — Cause départ. S'adresser tél. 827-2363, Franklin.

(xno)

AUTO DE particulier appartenant à une dame. Valiant 65, automatique, très propre, Custom 100. Cause départ. S'adresser tél. 373-7207 après 5 heures.

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez GRENIER ELECTRIC, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529, GRENIER ELECTRIC. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau Grande-Ile, Valleyfield.

(xno)
(10)

AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 2003 Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403.

(xno)

AVIS DE VENTE

Propriétaire:
ROLAND GUERIN
Lieu de la propriété à vendre:
ORMSTOWN
Lots nos. 969, 970, 971, 972, 973, 974. Cadastre officiel de la paroisse St-Malachie d'Ormstown, comté de Châteauguay.

Lieu de la vente:
Bureau de Me JEAN GUY PHILIE, Notaire, 50 Jacques Cartier, Valleyfield; 28 juillet 1970, 10 hrs. a.m.

Mise à prix: \$9,000.00.

Pour vos
annonces
classifiées

373-7272

Agence SHANNON

• Voyages •

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BATEAU — AVION — HOTELS ETC.
PROVINCIAL TRANSPORT
Terminus Autobus
Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

COQUERELLES

373-4292

TRUDEAU & FRERES LTEE TRUDEAU BROS. LTD.

AVIS est par les présentes données que

TRUDEAU & FRERES LTEE — TRUDEAU BROS LTD. s'adressera à l'Honorable Registraire Général du Canada pour demander l'abandon de sa charte. Daté à Salaberry-de-Valleyfield, ce 22 juin 1970

Les Procureurs
de la Requérente,
LAFONTAINE BRASSARD
& BARRETTE

On demande

REPRESENTANT demandé, commission moyenne de 10%. Devra couvrir Valleyfield et les environs. Visiter tous les épiciers à toutes les six à sept semaines. Lignes de confiseries au-delà de 100 lignes disponibles. Donnez expérience et territoire couvert avec lignes non compétitives. — Ecrire à La Gazette de Valleyfield, C.P. 8.

(9-16-23)

A VENDRE

Amateurs de belle musique, voilà pour vous l'aubaine rêvée. Accordéon - piano, neuf, avec boîte, 32 boutons d'accord et 26 touches. \$50.00 seulement. Tél. à 827-2407.

VENDEUR DE PUBLICITE

Nous avons maintenant une ouverture pour un vendeur d'expérience sur un territoire exclusivement attribué.

- Gagnez plus d'argent.
- Genre exclusif de calendriers;
 - Excellentes commissions payées chaque semaine;
 - Echantillons fournis;
 - Protection de compte et de territoire;
 - Eligible pour: Vacances payées; Assurance de groupe; Plans de pension; Primes spéciales pour bon rendement.
- Ecrivez à: Cie A. TALBOT
75 rue Ann
London 12, Ontario

Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé
& Fils Inc.

238, St-Laurent
Valleyfield

Avez-vous des COQUERELLES

Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie.

Adressez-vous à:

Jos. Phoenix
46, rue Ellice
V'field Tél. 373-5281

DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building
Materials

TEL. 373-4721

Bois et Matériaux
de Construction

178 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL. 373-4721

CENTRE DE LOCATION

POUR TOUS GENRES
D'OUTILS

TELEPHONE:

373-2184

157 Chemin de Ligne



CHASSE A L'HOMME A VALLEYFIELD

Une chasse à l'homme ponctuée de coups de feu s'est déroulée dans les rues de Valleyfield la semaine dernière et s'est terminée face au 443 Dufferin par l'arrestation d'un individu.

Des agents de la sureté du Québec poursuivaient en effet un homme soupçonné d'avoir

volé une automobile à Beauharnois mais celui-ci a pris la poudre d'escampette et a donné du fil à retordre aux policiers.

Peu avant la fin de la poursuite, l'automobile du fuyard et celle des agents sont entrées en collision mais il n'y a pas eu de blessés.

INVITATION AUX FEMMES DU TOURNOI DE VALLEYFIELD

Samedi le 11 juillet.

Les membres féminins de tous les Clubs de la province sont éligibles à participer au Valleyfield Open (Invitation) samedi le 11 juillet sur le parcours du Club local. Ce sera la 15e édition de ce tournoi annuel ouvert à toutes les membres de la province, l'an dernier plus de 100 concurrentes avaient participé à cette compétition qui attire les meilleures golfeuses des régions environnantes, tel que Montréal, Cornwall, Châteauguay, Huntingdon etc. Sur le plan local plusieurs golfeuses seront à surveiller, notamment Mme Myrna Fleming Championne de l'année 69, de même que Mlle Huguette Perron qui remporta l'an dernier le championnat du district de Montréal, ainsi que Mlle Iris Amos qui

débuta la saison sur un bon pied en gagnant l'Omnium du Printemps (Valleyfield Spring Open) au début de la saison. Plusieurs autres vedettes comme Monique Daigneault, Marie Haineault, Lise Faille et Louise Villeneuve pourraient causer quelques surprises lors de ce tournoi provincial.

Il est donc à prévoir, que le nombre d'inscriptions de l'an dernier sera facilement dépassé, puisqu'on s'attend à un nombre record de participantes pour cette journée, alors que sera disputé le championnat des Classes A B et C. Tout membre peut s'enregistrer en communiquant avec le Club de Golf de Valleyfield en téléphonant à 373-2323 ou 2076.

Le-GOLF-ON.

A. Théoret 373-2224.

Départ du Caporal Marcotte

Le responsable de la gendarmerie fédérale pour la région d'Huntingdon, le caporal Marcel Marcotte, a quitté son poste à cet endroit pour en assumer un autre à Montréal.

M. Marcotte, qui est remplacé

par M. Michel Piché, était à Huntingdon depuis trois ans déjà. Durant cette période, il s'est attaché tout particulièrement à combattre le trafic de drogues, les infractions douanières et la fabrication illicite d'alcool.

VERS UNE PARTICIPATION A PART ENTIERE

LES ZONES PASTORALES

Dans les "Projets de l'Organisation pastorale du Diocèse de Valleyfield," il est spécifié que l'Eglise doit être dans la vie et non à côté des préoccupations humaines, des problèmes sociaux. Et ceux-ci trouvent de moins en moins réponse au plan de la municipalité et de la paroisse uniquement.

Les zones ont pour but de regrouper les prêtres selon ces zones d'influences.

En 1967, le diocèse s'est donc partagé en 7 zones dont chacune peut grouper 5 à 15 paroisses; elles se dénomment ainsi: 1. Audreuil 2. Soulanges 3. Valleyfield 4. Beauharnois 5. Huntingdon 6. Châteauguay 7. Sainte-Martine.

Pendant quelques années chacune des zones a évolué au rythme de ses besoins et sous la pression de nouveaux critères. Ainsi, au début, seuls les prêtres de la zone se réunissaient. Petit à petit, les laïcs et les religieux ont participé à ces rencontres. C'est alors que des expériences valables de pastorale ont vu le jour.

Devant l'engagement plus ferme des laïcs dans l'évolution des zones, le Conseil des Zones — formé principalement des prêtres présidents et secrétaires de chaque zone — vit la nécessité d'inviter les laïcs à travailler avec les prêtres, tous ensemble, à l'échelle du diocèse.

TOUS A LA MENE TABLE

C'est au cours du moins de juin que pour la première fois le Conseil des Zones (C.D.Z.) se réunit avec des laïcs représentants des zones, un religieux et deux religieuses, délégués de l'Office des Religieux. Au total, 40 personnes, dont 16 laïcs et trois religieux, se rencontrent autour d'une immense table ronde, à l'Evêché.

Après deux heures d'exposés et d'échanges, l'assemblée vota, à l'unanimité, l'acceptation de la double "Proposition" présentée par le Comité "ad hoc" — constitué de MM. les abbés Emile Daigneault, Jean-Baptiste

Séguin et Serge Vinet — à savoir, en résumé:

1. A LA BASE:

- "Que soient encouragées les rencontres pastorales, laïcs, religieux, prêtres, à partir de maintenant." . . . l'Eglise entière doit être présente là où se prennent les orientations pastorales qui engagent la vie de toute l'Eglise et de chaque chrétien en particulier.
- "Que ces rencontres pastorales se réalisent, soit dans une paroisse, soit dans un groupe de paroisses, ou une zone, selon les possibilités du milieu."
- "Que ces rencontres pastorales tiennent lieu de réunions de zone telles que connues jusqu'à présent."
- "Que ces rencontres pastorales soient un lieu d'échange, de décision, d'action pastorale et de révision, qui, le temps venu et l'expérience acquise, pourra devenir Conseil de pastorale paroissiale, régionale ou de zone."

2. AU NIVEAU DIOCESAIN:

- " . . . qu'il y ait des échanges périodiques entre les responsables et-ou les délégués de ces rencontres pastorales et-ou les délégués de ces rencontres pastorales à la base."
- "Qu'un prochain échange ait lieu vers la mi-octobre."
- "Que le secrétaire et deux autres personnes de l'assemblée soient nommés pour convoquer ce prochain échange."

Effectivement, M. Roger Légaré et le Frère Jean-Marcel St-Pierre furent proposés et élus afin de se joindre à M. l'abbé Gilles Bergeron, secrétaire du C.D.Z.

Cette première rencontre de l'Eglise-Peuple de Dieu escompte des lendemains promoteurs où clercs et laïcs, en tant que membres à part entière, mais avec des fonctions complémentaires, pourront voir progresser l'efficacité de leur action évangélique.

CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR PASSER LA DOUANE

Les règlements douaniers canadiens ont été simplifiés, mais ils réservent encore des surprises, et vous y gagneriez en temps et en argent en vous mettant au courant. lit-on dans un article de sélection du Reader's Digest de juillet, intitulé: "Comment passer la douane avec le sourire."

Cette année, les 75 postes de douanes du Canada verront défilier, à leur descente du train ou de l'avion, à leur débarque-

ment du bateau ou au volant de leur voiture, quelque 70 millions de personnes qui, pour la plupart, auront rapporté des articles d'origine étrangère. Tous sans exception devront passer par la douane.

Est-ce tellement difficile de passer la douane? Faut-il vraiment s'attendre aux pires complications dès qu'on aperçoit l'uniforme bleu du douanier? En fait, les contrôles ont été simplifiés et, pour peu qu'on en connaisse bien le mécanisme,

ils font rarement perdre du temps. Dans les principaux aéroports du pays, les formalités ne demandent plus maintenant que quelques minutes, mais il faut compter un peu plus de temps dans les gares maritimes, où l'on doit attendre que les bagages de cale soient remontés.

Voici, en résumé, ce que vous devez savoir au moment de passer la douane. Il faut déclarer tout objet rapporté d'un autre pays, que vous le transportiez vous-même ou que vous le fassiez acheminer séparément. Le montant des franchises personnelles est fonction du temps passé au-delà des frontières. L'importation de certaines marchandises est interdite ou limitée. Tous les articles non déclarés sont saisis.

Sélection ajoute les quelques conseils suivants qui vous aideront à passer la douane sans perdre de temps:

Gardez toutes vos factures. Les droits de douane sont calculés sur le prix payé dans le pays d'origine et non sur la valeur de l'article au Canada.

Groupez tous vos achats dans une même valise et dressez-en la liste.

Avant de quitter le Canada, faites enregistrer à la douane les objets de fabrication étrangère que vous emportez, ou munissez-vous de pièces attestant que vous en êtes propriétaire avant le départ.

Si vous revenez de l'étranger par les Etats-Unis, vous êtes tenu de passer également devant la douane américaine.

UNE ENQUETE SUR L'INCENDIE DE BEAUHARNOIS

L'inspecteur Aubé, attaché au commissariat des incendies à Québec, est arrivé à Beauharnois afin de procéder à une enquête pour déterminer les causes de l'incendie qui a causé pour près de \$75.000 de dégâts aux locaux de l'Hôtel-de-Ville, de la Voirie et de la caserne des pompiers, dimanche matin.

Le chef Paul Lebrun demande la collaboration, surtout la com-

préhension des contribuables de la Cite de Beauharnois au cours des prochains jours, soit le temps nécessaire pour rétablir les services les plus pressants. Tout est forcément au ralenti, dit-il, mais les services devraient redevenir normaux au cours des prochains jours. Les résidents de Beauharnois qui ont besoin de renseignements à l'Hôtel-de-Ville de Beauharnois devront signaler 429-3959.

MOT DU PRESIDENT

Le Comité des finances s'est réuni cette semaine pour faire le point dans nos deux comptes de banques; car c'est très important pour un club Optimiste d'avoir un compte d'administration et un compte, dit de l' "Aide au Petit Gars", dont l'argent sert essentiellement pour notre jeunesse locale. Côté administration, nous avons tout près de 500.00 dollars et à l' "Aide au Petit Gars", nous dépassons les 1.000.00 dollars.

Aussi il y eut rencontre avec le secrétaire, et les effectifs du club sont présentement de 47 membres, dont 24 nouveaux membres depuis octobre. Alors on peut dire sans gêne que le club est en très bonne santé.

Le dernier souper régulier, avant la période des vacances, a eu lieu mardi le 7 juillet, au club de golf de Valleyfield. Le conférencier invité était le Dr. Maurice Boyer qui étala ce que la C.A.S. a fait depuis sa fondation.

NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue au sein du club Optimiste de Valleyfield à M. Alain Pilon, gérant du club de golf St-Zotique, au 1350 Principale, St-Zotique, et à M. André Sauvé, de la C.E.Z. Ltée.

ANNIVERSAIRES

MARIAGES:

M. et Mme Jean-Pierre Lefebvre, le 1er juillet;

M. et Mme Jacques Reid, le 16 juillet;

M. et Mme Ronald Loïselle, le 19 juillet;

NAISSANCES:

Réjean Fraser, le 4 juillet;

Lyse Fraser, le 8 juillet;

Georgette Bélair, le 8 juillet;

Madeleine Lefebvre, le 12 juil.

Rita Pâquette, le 12 juillet;

Denis Leduc, le 13 juillet;

Monique Dupont, le 16 juillet.

GARDEN PARTY:

A ne pas manquer très prochainement, le Garden Party, samedi soir le 18 juillet, chez l'ami Antoine qui demeure au 21, 2ième avenue dans la baie. Tous les membres sont invités, ainsi que leurs amis. Nous demandons aux hommes, le port du veston; et aux dames, la toilette de leur choix. Aussi à ne pas oublier pour les deux, le costume de bain. Les billets sont en vente au prix de \$12.00 le couple. Communiquer avec Jean-Louis Leduc, Roland Ruffiangue, Yves Cadieux et Gilles Dupont.

TOURNOI DE GOLF:

Le tournoi de golf du club Optimiste aura lieu le 18 août, au club de golf de Valleyfield. Vous pouvez jouer au golf avec vos dames, avec des invités, entre les membres, ou les dames ensemble. Cette journée de golf se terminera par notre souper de rentrée, il sera mixte. Il y aura distribution des cadeaux et trophées, et nous aurons notre dernier tirage des billets à \$50.00 pour cette année. De plus amples informations vous seront données plus tard, et le responsable du tournoi est Antoine.

N.B. — Les membres qui veulent donner des cadeaux sont les bienvenus.

Annoncez dans le La Gazette

La Cave
du
Chateau Salaberry

VALLEYFIELD

PRESENTE

VEN. — SAM. — DIM. SOIRS

MAJELLA

LE BEAUCELON

ET SES

Happy Valley
Boys

•

VENDREDI et SAMEDI 9 P.M. A 2 A.M.

DIMANCHE 7 P.M. A MINUIT